

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 10 Septembre 2014 - 15 Dhu al-Qidah 1435- N° 718- Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

PROJET De nouvelles mesures
DE LOI DE pour soutenir
FINANCES l'investissement
2015 productif



Page 5

UNE NOUVELLE COUPE DU FAIR PLAY EST NÉE Le trophée Albert Ebossé présenté au forum de *DK News*

• M. Claude Joseph Mbafou Ambassadeur du Cameroun à Alger : « Les Présidents Paul Biya et Abdelaziz Bouteflika veillent au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays »

O.larbi

Rehaussé par la présence de son Excellence l'Ambassadeur du Cameroun, M. Claude Joseph Mbafou, le lancement de la coupe du fair play « Albert Ebossé », a tenu toutes ses promesses : ne jamais oublier que la violence dans et autour des enceintes sportives, qui a coûté la vie à Albert Ebossé, un talent plein d'avenir; cette violence doit être éradiquée, et les dirigeants et supporters responsabilisés devenir les défenseurs de leur sport favori. Les autorités chargées de l'encadrement de la pratique sportive, de la sécurité sont tenues de travailler en bonne intelligence avec la fédération, et les ligues afin que le spectacle puisse avoir lieu dans les meilleures conditions possibles.

P.P 6 - 7



ANP

Deux terroristes éliminés à Skikda par les forces de l'ANP

Deux (2) terroristes ont été éliminés lundi soir dans la wilaya de Skikda par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP

relevant du secteur opérationnel de Skikda/5ème Région militaire, a éliminé deux (02) terroristes, hier lundi 8 septembre 2014 vers 21h30 », a précisé la même source dans un communiqué.

« L'opération qui a eu lieu suite à une embuscade tendue par les élé-

ments de l'ANP à la zone de Mechta Oued Tanji/Commune de Ain Zouit, a permis de récupérer deux (02) fusils automatiques de type kalachnikov, six (06) chargeurs garnis, une (01) bombe artisanale, des appareils électriques et divers objets », a ajouté le communiqué.

SANTÉ

Bien manger pendant la grossesse et l'allaitement

Pages 12-13

CULTURE

CINÉMA
« El Wahrani » déroule son charme à Béjaïa

Page 14

SPORT

CE SOIR À 20H30 À BLIDA, ALGÉRIE-MALI POUR LES QUALIFICATIONS À LA CAN 2015
Les Verts pour une seconde victoire consécutive

PROTECTION CIVILE

18 897 interventions du 31 août au 6 septembre

Page 10

Météo



Régions Nord : 29° à Alger

Temps devenant voilé à nuageux avec faible activité pluvio-orageuse sur l'Ouest et le Centre en fin de journée et soirée.

Les vents seront faibles à modérés.
La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé avec tendance orageuse en cours d'après-midi/soirée vers la Saoura et le Nord Sahara et le Hoggar/Tassili.

Les vents seront en général faibles à modérés avec localement chasse sable.

	Max	Min
Alger	29	22°
Oran	27°	22°
Annaba	32°	21°
Béjaïa	32°	21°
Tamanrasset	36°	22°

Horaires des prières

Mercredi 15 Dhu Al-Qi'dah 1435

Fajr	04:54
Dohr	13:20
Asr	16:23
Maghreb	19:12
Isha	20:33



Le message de l'ambassadeur du Cameroun à Alger

A l'issue du Forum consacré à la lutte contre la violence dans les stades, Son Excellence l'Ambassadeur du Cameroun à Alger, M. Claude Joseph Mbafou, s'est déclaré

«Très honoré et heureux» de se trouver «au sympathique siège de DK News à l'inauguration du trophée dédié à Albert Ebossé. Bravo pour le professionnalisme et l'esprit d'hospitalité bien aiguisé des dirigeants et du personnel du journal», a-t-il noté dans le livre d'Or du quotidien. «Nous reviendrons», nous a-t-il confié avant de prendre congé.



CE MATIN À 10H30

**M. Hadibi Omar
P-DG de l'entreprise Métro d'Alger, invité du forum de DK News**



M. Hadibi Omar P-DG de l'entreprise métro d'Alger sera l'invité ce matin à 10h30 du forum de DK News dans le cadre d'une conférence consacrée aux projets

des transports guidés en Algérie «métro-tramway et télécabines». Rendez-vous à 10h30 au siège de DK News sis au 3, rue du Djurdjura à Ben Aknoun.

FAMILLE

Mme Fatma-Zohra Sbaâ, nouvelle présidente du Conseil national de la Famille et de la femme

Mme Fatma-Zohra Sbaâ a été installée lundi à Alger dans ses nouvelles fonctions de présidente du Conseil national de la Famille et de la femme, par la ministre de tutelle, Mme Mounia Meslem, a-t-on appris auprès du ministère.

Après la cérémonie d'installation, le Conseil a entamé la mise en œuvre du programme de sa session, qui s'articule notamment autour de l'examen des propositions d'amendements de son règlement intérieur et du parachèvement de son programme d'action annuel, a-t-on ajouté de même source.

Le Conseil est un organe consultatif placé sous l'autorité du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, rappelle-t-on de même source.

Les 12 et 13 septembre, à Oran



Sonatrach organise les 12 et 13 octobre au Centre des conventions d'Oran, une conférence internationale sur l'industrie du gaz en Algérie.

7 MILLIONS D'ALGERIENS SONT HYPERTENDUS



20 ET 21 SEPTEMBRE À EL KHROUB

Colloque Massinissa

«Le HCA organise les 20 et 21 septembre au centre culturel M'hamed Yazid d'El Khroub (Constantine) un colloque : «Massinissa : au cœur de la consécration du premier Etat nûmidie».

FISCALITÉ

La DGI lance son nouveau site web

La Direction générale des impôts vient de lancer son nouveau site web: www.mfdgi.gov.dz, une «plateforme interactive» permettant un accès «simple et rapide» à l'information fiscale, indique la DGI dans un communiqué.



Le lancement du nouveau site web «entre dans le cadre de la poursuite des actions d'amélioration de la relation entre l'administration fiscale et les contribuables», souligne la même source.

Doté d'un nouveau design et d'une interface dynamique entièrement repensée, ce nouveau portail offre au public (particuliers et professionnels) une plateforme interactive simple et moderne permettant un accès simple et rapide à l'information fiscale.

La mise en ligne de la version arabe constitue, selon la DGI, «une des innovations en termes de contenu, et ce, en vue de répondre aux différents besoins exprimés par les utilisateurs du site, quelle que soit leur catégorie».

► 22 SEPTEMBRE, À ALGER CACI-CONECT Développement et partenariat

La rencontre algéro-tunisienne consacrée au développement économique et à la diversification du partenariat entre les deux pays se tiendra le 22 septembre à Alger.



Cette rencontre sera organisée à l'occasion de la visite d'une délégation tunisienne économique en Algérie conduite par la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (Conect) du 20 au 22 septembre. L'objectif de cette journée, selon les organisateurs, sera de favoriser le développement économique, diversifier les relations de partenariat bilatéral et renforcer les liens commerciaux.

La conférence arabe sur «Le rôle des femmes et des mères dans la préservation de la cohésion familiale et la stabilité sociale»



Mme Mounia Meslem Si Amer, ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, procédera, aujourd'hui à 11h00, à la résidence d'Etat Djnane El Mithak, El Biar, Alger, à l'ouverture des travaux de la Conférence arabe sur «Le rôle des femmes et des mères dans la préservation de la cohésion familiale et la stabilité sociale», qui abrite l'Algérie durant deux jours, en collaboration avec le Secrétariat Général de la Ligue arabe.

Prendront part à cette Conférence, des experts des pays arabes et d'organisations internationales dans le domaine des affaires sociales, ainsi que les membres du Conseil national de la famille et de la femme.

Plusieurs axes ayant trait, notamment, à la promotion de la Femme, l'impact des technologies nouvelles sur la Famille Arabe et la protection de la sécurité de la Famille en temps de guerre, seront abordés durant cette rencontre.

► Tripartite, le 15 septembre

L'organisation patronale CGP/BTPH annonce la tenue de la Tripartite le 15 septembre pour discuter le nouveau code du travail.

Le ministre de l'Industrie réitère l'impératif de préserver les terres agricoles

L'impératif de la préservation des terres agricoles pour les destiner à la concrétisation de l'objectif de la réduction de la facture des importations de produits alimentaires a été réitéré, mardi à Boumerdès, par le ministre de l'Industrie et des mines, Abdeslam Bouchouareb.

Il a rappelé, à cet égard, que le prochain plan quinquennal accorde une grande importance au développement agricole, qui prévoit l'allocation d'au moins 300 milliards DA pour la seule année 2015.

«Pour la sauvegarde des terres agricoles de la bande du littoral, l'investissement industriel sera délocalisé, pour l'essentiel, vers les régions des Hauts plateaux», a souligné le ministre lors d'un point de presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Il a expliqué «ce recadrage» de l'acte d'investissement industriel par sa délocalisation par le fait que «l'Algérie est devenue aujourd'hui une vaste zone industrielle».

S'exprimant sur la gestion des zones industrielles et des zones d'activités dans la wilaya de Boumerdès, où les gestionnaires ont fait cas d'attributaires de terrains, mais tardant à donner forme aux projets d'investissement censés y être domiciliés, M. Bouchouareb a inscrit ces derniers de «procéder à l'assainissement de la situation par la récupération de terrains inexploités et d'enrayer la spéculation foncière, au détriment de vrais investisseurs».

Selon les explications fournies au ministre, la wilaya de Boumerdès dispose de 22 zones d'activités, une zone industrielle à Zaâtra de 1122 ha, ainsi que d'un parc industriel de 122 ha, dédié essentiellement aux activités de l'agroalimentaire, dans la commune de Larbaâ-



tache. En inspectant, aux Issers, l'entreprise publique Socothyd, spécialisée dans la fabrication de produits parapharmaceutiques, le ministre s'est réjoui de constater que cette entreprise a réalisé à hauteur de 80% son programme de développement de 600 millions DA qui lui a été alloué par le Comité d'Etat des participations (CPE).

Auparavant, le ministre s'était rendu dans la commune d'Ouled Moussa où il a visité un projet de raffinerie de sucre, une unité de fabrication de cuisines

industrielles et une unité de fabrication de détergents.

Dans la commune de Khemis El Khechna, il a marqué une halte au niveau d'une unité de fabrication de faïence et d'une briqueterie, toutes deux réalisées par des investisseurs privés, et ce, avant de clôturer sa visite par l'inspection, à Boumerdès ville, d'une unité de fabrication de gazon synthétique, entrée en production en 2010 avec une capacité de 200 pelouses/an.

**RESSOURCES EN EAU
M. Necib annonce un programme de soutien aux unités de l'Algérienne des Eaux**



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé mardi à Biskra un programme de soutien aux unités de l'Algérienne des Eaux (ADE) qui ont besoin d'un accompagnement pour promouvoir la gestion et le service de l'eau et éliminer les points noirs en matière d'approvisionnement en eau potable.

Lors de l'inspection des installations de l'ADE de Biskra, en présence de son directeur général, Noureddine Aït Mansour, le ministre a révélé que ce programme s'appuie sur la formation des ressources humaines et le renforcement des équipements.

Il a indiqué, dans ce contexte, qu'un marché de sept (7) milliards de dinars vient d'être passé pour doter les unités mal équipées.

M. Necib a appelé les responsables des différentes unités de cette entreprise à prendre les mesures nécessaires pour le recouvrement des factures impayées par les consommateurs, appelant les responsables à sensibiliser les citoyens à la nécessité de se mettre à jour avec leur fournisseur d'eau potable.

Le ministre a également fait état d'un programme destiné à résorber les déficits en eau potable dans la wilaya de Biskra, annonçant qu'une enveloppe de cinq (5) milliards a été allouée pour deux forages prévus à Biskra et Ouled Djellal, destinés à entamer l'exploitation d'une nappe profonde dite albienne.

L'autre volet du programme consiste à étudier le transfert des eaux du barrage de Béni Haroun (Mila), de sorte à ce que deux tranches du projet soient réalisées à l'horizon 2016 pour apporter des solutions durables à l'approvisionnement en eau potable et à l'irrigation.

Il est également prévu, dès cette année, le lancement d'une étude pour la rénovation du réseau AEP dans la ville de Biskra. Une opération qui sera élargie aux chefs-lieux de communes qui abritent également des réseaux dégradés, a ajouté le ministre.

M. Necib a inspecté, au cours de sa visite dans la wilaya de Biskra, les travaux de désenvassement du barrage de Foum El Gherza, à Sidi Okba, ainsi que le projet de renforcement de l'AEP dans la commune de Chetma. Après avoir inauguré un château d'eau d'une capacité de 3 000 m³ à Biskra, il a suivi un exposé relatif aux études portant sur les possibilités de construction de retenues collinaires destinées à renforcer la mobilisation des ressources exploitables sur les oueds de la région.

Sur le chantier de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées au sud de Biskra, qui enregistre un retard de 17 mois, le ministre a préconisé sur place, la relance immédiate du chantier, faute de quoi, a-t-il averti, les mesures coercitives prévues par la réglementation seront appliquées à l'encontre de l'entreprise responsable.

M. Necib s'était rendu, lundi après-midi à son arrivée dans la wilaya de Biskra, à Ouled Djellal où il a inspecté les travaux de réhabilitation d'une station d'épuration des eaux usées. Il s'est également enquis de l'avancement des travaux d'un forage de 300 mètres destiné à l'alimentation en eau potable de la commune d'El Hadjeb.

Dans la commune d'Oumache, le ministre a posé la première pierre symbolique d'un réservoir d'une capacité de 3 000 m³.

APS

La loi relative à la préservation des ressources biologiques publiée au Journal Officiel

La loi fixant les modalités d'accès, de préservation et de circulation des ressources biologiques a été publiée au journal officiel no 48.

Ce nouveau texte signé par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika en août 2014 a pour objet de fixer les modalités d'accès, de préservation, de conservation, de circulation, de transfert et de valorisation et de partage juste et équitable des avantages issus de l'utilisation des ressources biologiques et des connaissances qui leurs sont associées.

Placé sous la tutelle du ministre chargé de l'environnement, ce nouvel organe est constitué de représentants des départements ministériels et organismes concernés ainsi que d'experts actif dans le domaine des ressources biologiques.

Il est notamment stipulé que «aucun accès aux ressources biologiques ou aux connaissances qui leur sont associées ne peut avoir lieu sans permis, document délivré soit pour une prospection, soit pour une collecte ou pour un prélèvement à but scientifique ou commercial». Par ailleurs, pour tout

accès à ces ressources, ce permis doit associer des scientifiques algériens désignés par l'organe et déposer un duplicata des ressources biologiques collectées au niveau des banques nationales de gènes. En cas de transfert des ressources biologiques, «le permis doit préciser les points de sortie ou d'entrée au territoire national, et en cas de valorisation des ressources biologiques, il doit préciser la nature de la valorisation, la destination des produits et les marchés envisagés», ajoute le texte.

Ce permis peut être suspendu ou révoqué si l'il s'est avéré que le demandeur n'a pas respecté les termes de ce document. La loi précise également qu'il est institué un registre public des ressources biologiques sur lesquelles sont inscrites toutes les demandes de permis d'accès aux ressources biologiques qui doit donner lieu à un

partage juste et équitable des avantages. Pour ce qui est des dispositions pénales, la loi précise que «sont habilités à rechercher et à constater les infractions aux dispositions de la présente loi, les officiers et agents de police judiciaire et les fonctionnaires dûment mandatés, exerçant les prérogatives conférées par la législation.»

Dans ce cadre, toute infraction à la réglementation est punie d'une peine d'emprisonnement allant de trois ans à cinq ans et d'une amende de cinq cent mille dinars (500 000 DA) à un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DA). Est puni aussi d'une amende de trois cent mille dinars (300 000 DA) à un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DA) quiconque ne respecte pas les termes et les conditions fixées par le permis d'accès aux ressources biologiques, ajoute encore la loi.

En vertu de ce texte, est

La loi fixant la durée légale du Service national à 12 mois parue dans le Journal Officiel

La loi qui fixe la durée légale du service national à 12 mois, a été publiée dans le Journal officiel N° 48 du 10 août 2014. Selon l'article 5 de la loi 14-06 relative au service national, la durée légale du service national est fixée à douze (12) mois.

La même loi stipule dans son article 7 que «tout citoyen ne justifiant pas de sa situation régulière vis-à-vis du service national ne peut être recruté dans le secteur public ou privé, ou exercer une profession ou une activité libérale».

La loi précise dans son article 8 que «tout citoyen devant occuper une fonction ou un poste de responsabilité

au sein des institutions de l'Etat et des organismes en dépendant, ou être investi d'une fonction élective, doit être dégagé des obligations du service national». Le citoyen en situation d'insoumission et le militaire du service national sont, selon l'article 9 de la loi, «justiciables des Tribunaux militaires, conformément aux dispositions du code de justice militaire».

Concernant les droits et obligations du militaire du service national, l'article 68 note que «dès la cessation

définitive d'activité, la réintégration immédiate du citoyen à son poste de travail d'origine, ou à un poste équivalent, même en surnombre, est de

droit, et elle ne peut en aucun cas excéder les six (6) mois».

Dans le même cadre, la loi stipule que «le citoyen réintègre dans son poste de travail bénéfice de tous les droits qu'il avait acquis au moment de son incorporation au service national» et que «le temps du service national est compté pour sa durée effective dans le calcul de l'ancienneté de service exigée pour l'avancement et la retraite conformément à la législation et la réglementation en vigueur».

Le temps du service militaire est «considéré comme une période d'expérience professionnelle pour le recrutement», selon la même loi.

EDUCATION

Un livre «unique» à partir de la prochaine année scolaire

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé lundi à Alger, l'adoption du système du livre «unique» en 2015 pour les trois premières années du cycle primaire.

La ministre qui intervenait lors d'une conférence de presse, a affirmé que son secteur avait approuvé, en application des recommandations des différents acteurs, experts et pédagogues, l'adoption d'un livre unique à partir de la prochaine année scolaire, dans le cadre d'une démarche visant à alléger le contenu des programmes scolaires et, partant, le poids du cartable.

Le nombre de livres destinés aux trois premières années du cycle primaire sera revu à la baisse, a annoncé la ministre.

En réponse à une question sur des informations relayées par certains titres concernant la hausse des prix du livre scolaire, Mme Benghebrit a souligné que «contrairement à ce qui est rapporté, les prix du livre scolaire ont baissé».

L'Office national du livre scolaire a assuré au titre de la nouvelle année scolaire, plus de 59 millions de livres, tous cycles confondus.

Au volet volume horaire, Mme Benghebrit a indiqué que ce dossier

sera prochainement examiné et nous tenterons de définir les mesures à prendre pour nous conformer aux normes internationales en vigueur, à savoir 32 semaines scolaires par an».

Cependant, cette mesure n'est pas applicable cette année, mais l'année prochaine», a-t-elle toutefois précisé.

A une question sur l'approche par compétences, Mme Benghebrit a indiqué qu'une telle approche «est indispensable et importante» si l'Algérie aspire à s'adapter aux changements opérés dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, y compris en termes de recherches.

L'approche doit reposer sur 5 critères, à savoir la lecture, l'écriture, le calcul, les technologies de l'information et de la communication et les langues étrangères, a-t-elle estimé soulignant que l'approche par compétences «permet d'améliorer le niveau d'enseignement».

«Il est temps de renoncer au «par-courisme» et d'opter pour la formation et les connaissances dans l'enseignement des élèves, en tenant compte des besoins de l'enfant d'acquérir diverses connaissances», a conclu la ministre.

Une fiche de synthèse pour permettre au bachelier d'accéder à la spécialité de son choix

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a annoncé, lundi à Alger, la révision de l'actuel mode d'évaluation du travail des élèves notamment de terminale, à travers le recours à la fiche de synthèse.

«Les responsables du secteur prendront en compte, à partir de l'année en cours, le principe de valorisation du travail continu de l'élève, à travers le contrôle permanent des résultats obtenus notamment au baccalauréat, pour lui permettre de s'inscrire dans la branche universitaire de son choix», a indiqué la ministre lors d'une conférence de presse.

«Nous avons installé un groupe de travail qui s'attelle actuellement à formuler des propositions relatives à la valorisation du travail de l'élève, tout en tenant compte des résultats obtenus tout au long de l'année scolaire, de son comportement en classe et de son assiduité», a-t-elle ajouté. La fiche de synthèse «profitera à l'élève», a estimé Mme Benghebrit précisant que les résultats du groupe de travail seront annoncés fin septembre.

Le secteur prendra en compte les résultats du travail continu de l'élève de terminale dans la vue d'améliorer les conditions de son accès

LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME: L'éradication est possible avec l'implication de toutes les parties concernées

L'éradication totale de l'analphabétisme en Algérie est possible d'ici à 2016, à la seule condition que toutes les parties concernées se mobilisent, particulièrement la société civile, a déclaré lundi à Alger la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

«Je pense quel l'objectif de l'éradication de l'analphabétisme en 2016, estimé actuellement à 15,15%, peut être réalisé à condition qu'il y ait une mobilisation de tout le monde particulièrement la société. Il faudra également plus de moyens et d'efforts», a déclaré à la presse Mme Benghebrit.

La ministre qui a pris part aux festivités de la célébration par l'Algérie de la journée internationale d'alphanétisation au lycée national des mathématiques de Kouba (Alger), a relevé l'existence de 600 associations locales et 7 associations nationales travaillant en collaboration avec l'Office national d'alphanétisation et d'enseignement pour adultes (Onaea).

Mme Benghebrit a qualifié en outre, la célébration de cette journée internationale, proclamée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), en 1965, d'«extrêmement émouvante». «J'ai eu à constater à quel point les personnes qui se sont investies dans cette lutte et les personnes qui ont en bénéficié étaient en symbiose», a-t-elle déclaré.

Elle a précisé que l'exposition organisée pour l'occasion n'est qu'un témoin des efforts déployés par l'Algérie pour diminuer le taux d'analphabétisme. «Nous pouvons en être fiers», a-t-elle dit.

Pour sa part, le directeur de l'Onaea, Belabed Abdelhakim a ré-



vélé que la stratégie nationale d'alphanétisation, initiée par le

Président de la République, Abdellaziz Bouteflika et entérinée le 23 janvier 2007 par le Conseil du gouvernement prendra fin en

2016.

«Nous avons un plan qui s'étale sur une décennie. En d'autres termes, les moyens ont d'ores et déjà été donnés et suffisants. Nous n'éprouvons aucun problème sur le plan matériel et financier», a-t-il répondu à une question relative aux aides de l'Etat à cette franche de société.

M. Belabed n'a pas manqué de lancer un appel à la société civile pour aider son Office à

convaincre les analphabètes à rejoindre les bancs de l'école.

«C'est à la société civile de nous aider à faire venir les analphabètes pour se faire libérer de ce fléau social qui fait beaucoup de mal à l'économie nationale notamment», a-t-il conclu.

À noter que la journée internationale d'alphanétisation a été marquée par l'écoute de quelques versets coraniques récités par une alphabétisée de 70 ans, d'un monologue et du décernement de prix au profit de 8 apprenants alphabétisés au titre de l'année 2013/2014 dont 2 non-voyants.

TLEMCEN Ouverture de 1 270 classes d'alphanétisation

L'Office national d'alphanétisation a ouvert, dans la wilaya de Tlemcen, plus de 1 270 classes pour apprendre à lire et à écrire, en prévision de la rentrée scolaire 2014-2015.

Ces classes, dont 693 sont ouvertes dans les zones rurales et 577 dans les zones urbaines, sont encadrées par 918 animateurs, a indiqué lundi le chef de service formation à l'antenne de l'office à l'occasion d'une manifestation «portes ouvertes», qui s'étale jusqu'au 11 septembre à Tlemcen pour sensibiliser sur les dangers de l'analphabétisme et l'illettrisme et inciter à l'inscription aux classes d'alphanétisation.

Les encadrants de ces classes bénéficieront de ses

sions de formation et de conférences pédagogiques qui seront organisées périodiquement durant l'année scolaire 2014-2015, afin de les initier davantage à l'art d'enseigner et aux techniques permettant de meilleurs résultats, a annoncé M. Saïdi Abdellaziz.

Il rappelle également que l'antenne de Tlemcen de l'Office national d'alphanétisation a enregistré, l'année dernière, l'inscription de près de 27 000 apprenants dont un grand nombre surtout des femmes se sont libérées de l'illettrisme et certains ayant émis le vœu de poursuivre leurs études ont été orientés vers le centre d'enseignement par correspondance et à distance.

Sit-in de parents d'élèves des établissements scolaires situés au nord de la commune de Ghardaïa

Des centaines de membres d'associations des parents d'élèves de 17 établissements scolaires situés dans les quartiers "Ibadite" au nord de la commune de Ghardaïa ont observé mardi un sit-in pacifique sur la place Mohamed-Khemisti près du siège de la wilaya, a-t-on constaté sur place.

Devant un imposant cordon de sécurité déployé pour empêcher l'entrave à la circulation et l'axe au siège de la wilaya, les contestataires se sont massés pour exiger "des enseignants et encadrement scolaires compétents" pour les établissements ou sont scolarisés leurs enfants. Brandissant des banderoles sur lesquelles il était notamment écrit pour un encadrement scolaire compétent ou pour le recrutement d'enseignants et pédagogues compétents, les manifestants ont exprimé leur protestation contre, selon eux, l'absence de la sécurité dans les établissements scolaires confondus (deux lycées, deux collèges et treize écoles primaires) si-

tués dans les quartiers Ibadites de El Ghaba, El Korti, Benghanem, Karoura, Chaabat Ettali et Baba Saad a été bloqué par des sit-in organisés par les parents d'élèves empêchant les enseignants, encadrement et élèves d'y accéder. A propos du recrutement, les services de la wilaya contactés par l'APS ont affirmé que le recrutement de l'encadrement de l'éducation et autres enseignants obéit à une réglementation et concours. "on ne peut transgérer les lois de la république en vigueur". Quant à la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires, les pouvoirs publics ont mis en place un dispositif préventif pour lutter contre toute forme de violence, de même que le citoyen peut s'adresser à la justice, fait-t-on savoir.

La vallée du M'Zab qui englobe quatre communes mitoyennes (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bou-noura et El Ateuf), compte neuf (9) lycées, dix neuf (19) collèges et quatorze neuf (49) écoles.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2015

Les dépenses d'équipements en hausse de plus de 32%

Le projet de loi de Finances pour 2015 (PLF) prévoit la mobilisation de 8 858,1 milliards de DA au titre des dépenses publiques, en hausse de 15,7% par rapport à la LF de 2014, induites notamment par la forte croissance des dépenses d'équipement (+32,1%).

La hausse des dépenses de l'Etat au titre de l'exercice 2015 s'explique aussi par la croissance des dépenses de fonctionnement qui sont de +5,5%, selon ce projet de loi dont l'APS a obtenu une copie.

Les dépenses d'équipement prévoient des autorisations de programme (AP) pour 4.079,7 milliards de DA, des crédits de paiement (CP) pour 3.885,8 milliards de DA et un programme neutre de 1.178 milliards de DA.

Le document table sur des recettes budgétaires de l'ordre de 4.684,6 milliards de DA, soit un déficit budgétaire de 4.173,3 milliards de DA (22,1% du produit intérieur brut (PIB).

Pour les dépenses de fonctionnement publiques, elles sont estimées à 4.972,3 milliards de DA en 2015 contre 4.714,5 milliards de DA en 2014 (-5,5%), évoluant notamment sous l'effet des accroissements des dépenses de rémunérations du personnel des administrations centrales et déconcentrées qui augmentent de 6,45% par rapport à la LF 2014.

Cette augmentation de 6,45% dans cette catégorie de dépenses intervient sous l'effet combiné de la prise en charge de nouveaux postes budgétaires et du produit de la formation ainsi que de l'impact des avancements dans les carrières, explique la même source évaluant à 2.104,4 milliards de DA les dépenses de rémunérations.

Le budget de fonctionnement de l'Etat pour l'exercice 2015 intégrera en outre un montant de 310,5 milliards de DA de provision groupée couvrant celles destinées pour les dépenses éventuelles, l'incidence de la révision de la définition du salaire minimum garanti (SNMG) et d'autres dépenses liées à la protection de personnes âgées et l'impact éventuel lié aux fluctuations des cours du blé et de la poudre de lait sur le marché international.

Consacrée pour la première fois dans le PLF 2015, la définition du SNMG a été



révisée à la faveur de l'abrogation de l'article 87 bis de la loi n°90-11 du 21 avril 1990, relative aux relations du travail, annoncée en février dernier.

Croissance économique de 4,25% hors hydrocarbures

Du côté des recettes, la proposition du budget de l'Etat pour 2015 table sur des recettes en produits de la fiscalité pétrolière de l'ordre de 1.722,9 milliards de DA et des recettes non pétrolières de 2.961,7 milliards de DA.

Evoluant sous l'effet de la progression de 3,68% du volume des exportations d'hydrocarbures, la fiscalité pétrolière à recouvrir en 2015 devrait s'établir à 4.357,1 milliards de DA, générant ainsi une plus valeur à verser dans le Fonds de régulation des recettes (FRR) de l'ordre de 2.634,2 milliards de DA à la fin de l'année prochaine.

Avec un solde prévu de 4.429,3 milliards de DA à fin 2015 (contre 5.284,8 milliards de DA prévu à fin 2014), le FRR devra financer une partie de 83,3% du déficit du Trésor public (3.489,7 milliards de DA). Sur un autre plan, les prévisions du budget public pour 2015 tablent sur un taux de croissance économique de 3,42% globalement et de 4,25% hors valeur ajoutée générée par les hydrocarbures.

La valeur du PIB passera, quand à elle, de 18.191,4 milliards de DA dans la LF 2014 (17.647,5 milliards de DA en clôture de 2014) à 18.896,1 milliards de DA dans le PLF 2015.

Son taux de croissance passe, toutefois, de 4,5% dans la LF 2014 à 3,4% dans le PLF 2015, alors qu'on prévoit 3,8% en clôture de l'année en cours.

La croissance du PIB reste tirée essentiellement par le secteur du BTP (+5,20%), des services marchands (-4,60%) et des hydrocarbures (+1,72%).

L'inflation en baisse à 3%

Adopté par le gouvernement lors d'un Conseil des ministres le 26 août der-

nier et devant être présenté aux deux chambres du Parlement pour débat fin septembre, le PLF 2015 laisse inchangé le prix du baril de pétrole brut à 37 dollars.

Il table sur une parité monétaire dinar-dollar de 79 dinars pour un dollar durant 2015 contre 80 dinars pour un dollar dans la LF de l'année en cours.

Le taux de l'inflation moyen pour 2015 est estimé dans le PLF à 3% contre 3,5% en 2014 (taux de la LF et de clôture de l'année) et 4% dans la LF 2013 (3,25% en sphère réelle mais données provisoires).

Selon le document, le taux d'inflation, reflétant l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) a été élaboré en tenant compte d'une part du comportement de l'IPC national observé en 2013 et d'autre part des prévisions du Fonds monétaire international (FMI) en matière d'évolution des prix à la consommation dans les pays émergents.

Sur un autre plan, le PLF prévoit une augmentation des importations de marchandises de 4,54% en volume et de 6,2% en valeur (65,44 milliards de dollars).

Le texte propose, par ailleurs, de consacrer le montant de 1.711,7 milliards de DA au titre des transferts sociaux en provenance du budget de l'Etat en 2015, ce qui représente 9,1% du PIB et enregistrant une hausse de 6,4% par rapport à 2014.

Une part de 65,3% de ces transferts devra être destinée au soutien aux familles, à l'habitat et à la santé. Les subventions des prix des produits de base (céréales, lait, sucre et huile alimentaire) absorberont 13,2% de l'ensemble des transferts.

Parmi ailleurs, le PLF 2015 consacre, comme prévu, le retour du crédit à la consommation par l'autorisation des banques d'octroyer aux ménages de crédits destinés à l'acquisition de biens fabriqués localement.

De nouvelles mesures pour soutenir l'investissement productif

De nouvelles mesures incitatives à l'investissement notamment dans le secteur de l'industrie sont introduites dans le projet de la loi des finances (PLF) pour 2015 en vue de poursuivre la politique de l'Etat de soutien à l'investissement productif et de la diversification de l'économie nationale. Selon le PLF 2015, dont l'APS a obtenu une copie, l'Etat va octroyer encore d'avantages fiscaux aux investisseurs qui portent sur les activités relevant des filières industrielles. A ce titre, ces investissements bénéficieront d'une exonération en matière d'Impôts sur les bénéfices des sociétés (IBS) ou d'Impôts sur le revenu global (IRG) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pour une durée de cinq ans et d'une bonification à 3% des taux d'intérêts applicables aux prêts bancaires. Il est prévu également, dans le même texte, une exonération des droits d'enregistrement, de la taxe de publicité foncière et de la rémunération domaniale, des actes administratifs établis par les services des domaines et portant concession des biens immobiliers bâti et non bâti octroyés dans le cadre de l'ordonnance n°08-04 du 1 septembre 2008. Le PLF 2015 propose d'exclure les investissements productifs du champs d'application des dispositions de la dite ordonnance, fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement, des parcelles de terrains destinés à la promotion immobilière commerciale qui obéissent au mode de concession convertible en cession à la réalisation effective du projet. Le texte propose également de réviser le mode de calcul de la redevance locative annuelle à 1/33 au lieu 1/20 actuellement sur les concessions des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement. Sur un autre plan et dans une logique de promouvoir l'innovation au sein des entreprises relevant du secteur industriel, l'Etat envisage d'octroyer des avantages fiscaux (TVA et droits des douanes) et une prime de formation au profit des investissements réalisés par ces entreprises dans le domaine de la recherche et développement. Le Trésor public devra, à cet effet, prendre en charge les intérêts bancaires contractés par les entreprises industrielles destinés à l'acquisition et la maîtrise de procédés technologiques en vue d'améliorer le taux d'intégration industrielle et la compétitivité de leurs produits. Le projet de loi du budget de l'Etat pour 2015 prévoit en outre la prorogation jusqu'au 31 décembre 2019 de l'application du taux d'intérêt de droit de douane aux acquisitions d'équipements et d'ameublements non produits localement selon des standards hôteliers et rentrant dans le cadre des opérations de modernisation et de mise à niveau. Par ailleurs, le texte propose à ce que le Trésor public prenne en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification à 100% du taux d'intérêts des prêts accordés par les banques publiques, dans le cadre de la réalisation du programme de 80 000 logements en location-vente. En plus, les locaux commerciaux liés à ce programme bénéficieront d'une bonification de 2,4% du taux d'intérêt. Le Trésor prend en charge les intérêts pendant la période de différé.

Réduction de 12 comptes spéciaux dans le projet de loi de Finances 2015

Le nombre des Comptes d'affectation spéciale (CAS) du budget de l'Etat sera réduit de 12 comptes, selon le projet de la loi de finances (PLF) de 2015.

Les propositions du PLF 2015, dont l'APS a obtenu une copie, portent sur l'assainissement de 12 CAS et ce, par le regroupement de 11 comptes en 5 (soit une réduction de 6 comptes), la clôture et la budgétisation de 5 autres et la clôture définitive d'un autre compte.

Cette action a pour objectif de « retour à l'orthodoxie budgétaire sans pour autant porter préjudice à la réalisation des programmes de développement en cours».

«La prolifération des CAS, le manque de transparence et de rigueur au plan

de leur gestion n'ont cessé d'être relevés tant par les magistrats de la Cour des comptes que par les parlementaires des deux chambres à l'occasion de l'examen des différents projets de lois de règlement budgétaire», est-il indiqué dans ce document.

Le ministère des Finances qui dit avoir pris en considération ces observations avait entamé en 2010 une opération d'assainissement des comptes spéciaux.

Leur nombre a été ramené de 75 il y a quelques années à 68 actuellement. Un responsable du ministère avait indiqué à l'APS que le gouvernement visait à réduire encore ce nombre à 55 en 2015 avec l'objectif de les assainir définitivement en 2018.

Pour 2015, les mesures proposées visent essentiellement à limiter, à l'avenir, la date de clôture des CAS qui couvrent des événements conjoncturels à deux années à compter de leur achèvement et de clôturer les comptes financés intégralement sur les ressources budgétaires et qui n'ont pas fonctionné pendant trois années consécutives.

Les autorités publiques comptent également regrouper les CAS qui concourent à la réalisation d'un même objectif sectoriel et budgétiser certains comptes dont les actions peuvent émerger au budget général de l'Etat.

Pour se faire, le PLF propose la définition des modalités d'allocation budgétaire aux comptes d'affectation spéciale du Trésor.

APS

M^R ABIDAT ABDELKRIM, PRÉSIDENT A L'ONSJ , EXPERT CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGÉ DE LA PRÉVENTION DE PROXIMITÉ ET SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR DU CAMEROUN À ALGER INVITÉS, HIER, AU FORUM DE *DK NEWS*

UNE NOUVELLE COUPE DES COMITÉS DE SUPPORTERS EST NÉE

Le trophée Albert Ebossé présenté au Forum de *DK News*



«Les présidents Paul Biya et Abdelaziz Bouteflika veillent au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays»



Said Abjaoui

Il y avait surtout Son Excellence M. l'ambassadeur camerounais en Algérie. Il y avait également M. Abdelkrim Abidat, consultant international spécialisé dans la prévention et qui est l'auteur de l'initiative concernant la création du trophée «Albert Ebossé» destiné à récompenser chaque année le meilleur (le plus sage) comité de supporters de clubs. L'événement qui avait suscité cette réunion était des plus nobles. Feu Albert Ebossé avait mobilisé nombre de personnalités, de représentants de corps de sécurité, ainsi que ceux des forces de sécurité.

Après l'observation d'une minute de silence à la mémoire d'Albert Ebossé, qui est une perte pour l'Algérie, pour le Cameroun et pour l'Afrique tout entière et pour le sport dans le monde, la rencontre a porté d'abord sur l'hommage sincère et apporté qui lui a été apporté, adopté par l'ensemble des sportifs algériens, des populations surtout et de ses fans en particulier.

Ceux qui avaient pris la parole avaient tous sincèrement regretté l'acte gratuit de violence commis contre le joueur alors que le match était terminé. M. Abidat avait commencé par condamner l'acte de violence commis dans le stade en le replaçant dans le contexte de la violence qui existe et qui

sévit dans la société. C'est une violence pratiquée dans les stades de tous les pays et qui connaît maintenant la définition à la fois des parades et des traitements à opérer en amont de leur surveillance. Le conférencier continue sur la lancée en identifiant les causes de la violence dans les stades.

Il en a identifié au moins une dizaine

1.) Au niveau des présidents de clubs qui ne font pas les passations entre sortants et successeurs.

2.) Les PV de clubs ne retracent pas les historiques et les résultats

3.) Mauvaise gestion, mauvais choix sur les joueurs et les entraîneurs

4.) Les présidents de clubs veulent avoir un droit de regard sur le choix des joueurs à faire entrer dans le jeu.

5.) Des entraîneurs oublient qu'ils sont des éducateurs.

6.) Lutte entre clans. «Ce n'est pas moi, c'est l'autre».

7.) Le nouvel entraîneur veut faire sa loi. Des joueurs se positionnent contre.

8.) Arbitrage. Manque d'entraînements physiques.

9.) Les supporters rentrent dans le stade à 4h du matin alors que le match débute à 17h. Rien pour occuper ces jeunes.

10.) L'organisation est mauvaise en ce qui concerne l'influence sur les supporters.

M. Abidat parle d'une nouvelle organisation qui consiste en la création d'une société de prévention. Il annonce le recrutement déjà fait de 600 soldats, nouvelle formation d'agents de sûreté interne. Puis, il y eut l'inauguration par Son Excellence l'ambassadeur du Cameroun du processus de récompense du plus sage comité de supporters. Il s'agit d'une coupe nommée trophée Albert Ebossé qui sera octroyée

chaque année à la meilleure galerie.

M. l'ambassadeur se félicita de la création de ce trophée qui doit signifier que la violence désormais ne devra plus avoir sa place dans le continent et même partout dans le monde.

Il confirma que les liens d'amitié entre nos deux pays sont des meilleurs qu'il soit. Le beau, le bon et le vrai. Trois concepts qui rendent compte de nos relations.



F A I R - P L A Y :

Albert Ebossé le repère

O. Larbi

Rehaussé par la présence de Son Excellence l'Ambassadeur de la République du Cameroun, Monsieur Claude Joseph Mbafou, le lancement de la coupe du fair-play « Albert Ebossé », a tenu toutes ses promesses : ne jamais oublier que la violence dans et autour des enceintes sportives, qui a coûté la vie à Albert Ebossé, un talent plein d'avenir foudroyé par le geste criminel d'un supporter ; cette violence doit être éradiquée, et les dirigeants et les supporters responsabilisés deviennent les défenseurs de leur sport favori, les autorités chargées de l'encaissement de la pratique sportive, de la sécurité sont tenues de travailler en bonne intelligence avec la fédération, les ligues afin que le spectacle puisse avoir lieu dans les meilleures conditions possible.

La coupe du fair-play, dédiée à Albert Ebossé, est décernée pour marquer le respect de la vie, du beau jeu dont Albert était l'expression taillentueuse.

L'initiative d'Abdelkrim Abidat, président de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, cette cérémonie a vu la participation de la Dgsn, de la Gendarmerie nationale, d'associations sportives locales comme celle venue de Khemis El Khechna, des personnalités spécialisées dans l'organisation d'événements et possédant l'expérience nécessaire, le personnel et les moyens d'encadrements de manifestations de tous genres.

Hommage à Albert Ebossé

L'ouverture de la séance a été marquée par l'observation d'une minute de silence à la mémoire du jeune joueur promis à un brillant avenir, à l'époque et au père qui rêvait de vivre pour le football et par le football, à partir d'un club africain prestigieux, la JSK, dans un pays fraternel dont les liens très forts avec ceux du continent sont un pilier de sa politique étrangère, de sa diplomatie.

Tous les présents étaient encore traumatisés par le drame du stade de Tizi-Ouzou et veulent en finir avec la violence dans et autour des enceintes sportives.

L'hommage à Albert Ebossé est ainsi un message à la jeunesse afri-



caine, un message d'amitié, de fraternité et de solidarité : un engagement permanent pour l'Union et l'Unité.

D'où vient la violence ?

Dans un document distribué il est fait appel à Konrad Lorenz, le père de l'éthologie. On y relève qu'«en contexte de compétition, les tensions entre joueurs, entraîneurs et arbitres pourraient se répandre jusqu'aux gradins.»

«L'anticipation cognitive» est associée au risque de violence, dans la mesure où les gens sont préparés, «chauffés à blanc» via les discussions, les messages sur les réseaux sociaux : les supporters sont en état de possible agent de violence (verbale ou physique).

Le phénomène de foule est mentionné, la psychologie des groupes abordée pour distinguer la violence symbolique de la violence physique. C'est lorsque «la dynamique intergroupale fonctionne par l'affrontement physique et s'appuie sur une recherche de suprématie territoriale sur le terrain et médiatique face à l'opinion publique» que cela dégénère.

On avance que le hooliganisme serait une «rage de paraître», une volonté d'utiliser des comportements déviants pour sortir de l'anonymat.»

Pour les sociologues, il serait un moyen d'expression et d'actions pour les individus d'une classe au bas de la hiérarchie sociale et condamnés à le rester.»

Le phénomène est connu, en Algérie comme ailleurs. Des projets d'encadrement des spectateurs d'un événement sportif sont légion. Il est des pays où cela est concrétisé et d'autres où ils restent dans les tiroirs.

Relancer la formation et le déploiement effectif des stadiers en Algérie

Leurs missions sont bien cernées : inspection de l'aire de jeu, placer les spectateurs dans le stade, appliquer les règles de sécurité et les faire respecter, dissuader les actes de malveillance, travailler en collaboration avec la police, la gendarmerie, la protection civile.

Les qualités requises : savoir écouter, informer et orienter, maîtrise de soi, psychologie, porter une tenue spécifique reconnaissable par les spectateurs, la police et les autres services.

Employés par le club de supporters, les fédérations et ligues, les organismes publics ou des sociétés privées, les stadiers sont nécessaires à l'activité sportive devant un spectacle.

Mesures complémentaires

Charte éthique du football 2014-2015 : structuration des associations de supporters, et créer éventuellement une fédération des associations de supporters.

Le but étant de changer la «culture du supporter de football» par le soutien des bonnes pratiques.

La mise en place de conventions relatives à la sécurité entre les collectivités territoriales, l'Etat et les clubs définissant la responsabilité de chacun serait un plus dans la politique de prévention des risques.

Le mérite de cette manifestation est de poser les bases de la prévention de la violence dans les stades.

Elle y a contribué en faisant d'Albert Ebossé, symbole du sport-spectacle, le signe de ralliement du fair-play !

DGSN

CAN 2015 (Qualifications)
Algérie-Mali :

Toutes les dispositions ont été prises pour le bon déroulement du match

Toutes les mesures préventives ont été prises par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), pour assurer le bon déroulement du match Algérie-Mali, prévu ce mercredi au stade de Mustapha Tchaker de Blida (20h30) dans le cadre de la 2e journée (Gr B) des qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 de football.

«Le dispositif sécuritaire local a été renforcé par un nombre suffisant en moyens humains et matériels des différents unités opérationnelles, renforcées par l'unité aérienne de la sûreté nationale», a indiqué la DGSN dans un communiqué transmis à l'APS.

La Direction générale de la sûreté nationale a précisé que «la stratégie sécuritaire mise en place a été renforcée par des mesures préventives au niveau des espaces publics et les principales rues de la ville de Blida, en plus d'assurer la fluidité de la circulation automobile au niveau des axes routiers menant au complexe sportif et à ses environs».

«Des unités de prévention seront implantées au niveau des gares routières et ferroviaires, en plus d'autres unités qui vont assurer leur mission ordinaire», souligne la même source qui appelle toutes les parties à «respecter les mesures de prévention et de sécurité et à faire preuve de fair-play».

VIOLENCE

DANS LES STADES :

«La rencontre des présidents de clubs avec Raouraoua a été très positive»

La rencontre qui a regroupé lundi le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, et les présidents de clubs de la Ligue 1 professionnelle, au sujet de la violence dans les stades, a été «très positive», a indiqué mardi le directeur du conseil d'administration du MC Alger, Hadj Taleb.

«La rencontre avec Raouraoua a été très positive, dans le sens où elle a permis aux responsables de club de donner leur avis sur ce fléau qui est en train de véhiculer une mauvaise image de notre football. Chaque président a parlé à cœur ouvert pour essayer de trouver des solutions à ce problème», a affirmé à l'APS le premier responsable du «Doyen», présent à cette rencontre.

Cette rencontre intervient trois semaines après la mort tragique de l'attaquant camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebossé, touché par un projectile à l'issue du match face à l'USM Alger (1-2), disputé au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou. En réaction à ce drame, la Ligue de football professionnel (LFP) a décidé de geler toutes les compétitions sportives, lesquelles vont reprendre ce week-end. «Aucune décision n'a été prise lors de cette rencontre. La promulgation des lois est du ressort de l'Etat, qui semble décidé plus que jamais à mettre fin à cette bête immonde», a-t-il ajouté. Pour Hadj Taleb, le discours «sensibilisateur» du président de la FAF a été «reçu cinq sur cinq» par l'ensemble des présidents de clubs, présents lors de cette réunion. «Raouraoua a pu transmettre son message, qui a été bien assimilé par les présidents, appelés à s'organiser au sein de leur club pour combattre ce fléau», a expliqué le président du MCA. Par ailleurs, cette rencontre était une occasion pour «soutenir» le président de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, après la mort d'Albert Ebossé, estime Hadj Taleb.

«Cette rencontre fut une occasion pour nous de compatrioter à la douleur de Hannachi, et le soutenir dans ces moments difficiles que traverse son club», a-t-il conclu.

En attendant l'aboutissement de l'enquête diligentée suite à la mort de l'attaquant camerounais, la JSK jouera ses matchs à domicile, en dehors de Tizi-Ouzou à huis clos, jusqu'à nouvel ordre.

APS



MOHAMED AISSA :

«Tous les moyens mobilisés par l'Etat pour prendre en charge des pèlerins et préserver leur honneur»

Tous les moyens ont été mobilisés par l'Etat afin d'assurer la prise en charge des pèlerins algériens aux Lieux-Saints de l'islam et préserver aussi leur honneur, a indiqué mardi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

«En plus du transport, il y aura une prise en charge des pèlerins algériens sur place à Arafat et Minen, conformément à un contrat signé entre les autorités algériennes et un partenaire commercial saoudien car il s'agit pour nous de défendre l'honneur du pèlerin algérien en préservant ses intérêts et lui assurant une prise en charge à la hauteur», a affirmé M. Aissa qui s'exprimait dans l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne 3 de la radio nationale.

Le ministre a indiqué avoir instruit les membres de la «Bitha» (mission) de veiller à ce que les pèlerins algériens bénéficient de «toutes les commodités» et ce, a-t-il précisé, dans le respect du contrat signé avec le partenaire saoudien.

«En plus de l'aide octroyée par l'Etat pour la 4e année consécutive, à savoir 24 000 DA pour chaque pèlerin, le prix du billet d'avion reste toujours soutenu et maintenu à 100 000 DA», a encore expliqué le ministre. Une question relative à la prise en charge sanitaire des pèlerins algériens qui se trouvent exposés à des maladies virales (Corona virus et Ebola), M. Aissa a assuré que la délégation sanitaire algérienne, composée de 105 médecins et assistants sanitaires, a été renforcée par des spécialistes en épidémiologie.

Il a précisé que tous les pèlerins ont été soumis à un contrôle médical, en plus du contrôle qui se fait dans les aéroports de départ et d'arrivée, rappelant qu'une trentaine de hadji n'ont pas satisfait aux contrôles médicaux.

Par ailleurs et en réponse à une question sur «l'instrumentalisation de la religion» dans les Lieux saints de l'Islam, M. Aissa a fait savoir qu'il a déjà interpellé les imams et muftis, qui encadrent les hadji, dans le but de «les immuniser contre les idées des sectes venant de différents pays et dont les concepts deviennent des notions de l'Islam».

HADJ

Départ du premier groupe de hadjis des wilayas du sud-est du pays vers les Lieux-Saints de l'Islam



Le premier groupe de hadjis issus de trois wilayas du Sud-Est du pays, pris le départ mardi en début d'après midi de l'aéroport de Ain El-Beida (Ouargla) à destination des Lieux Saints de l'Islam en Arabie Saoudite, a-t-on constaté.

Ce premier contingent composé de 250 hadjis s'est envolé vers 13 heures à bord d'un appareil de type Boeing 767 de la compagnie nationale Air Algérie après avoir accompli toutes les formalités de voyages auprès des services des

douanes, police des frontières, et de la santé. Ce groupe de hadjis des wilayas d'Ouargla, El Oued et Ghardaïa, a été salué par les autorités de la wilaya. Neuf vols ont été programmés par Air Algérie depuis l'aéroport d'Ain El-Beida de Ouargla, durant la période allant du 9 au 18 septembre pour transporter 2 250 hadjis issus des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Tamanrasset,

d'organisation entre les 11 et 20 octobre prochain, selon les responsables de la direction régionale d'Air Algérie à Ouargla.

Trois agences de voyages agréées ont été retenues dans le cadre de la saison du Hadj 2014, pour veiller à la prise en charge et l'accompagnement des hadjis, a-t-on ajouté de même source.

Tous les moyens nécessaires sont réunis afin de soutenir ces hadjis à accomplir les rites de cinquième pilier de l'Islam dans des meilleures conditions et à assurer la réussite de l'actuelle saison de Hadj.

«La création d'associations à caractère religieux bientôt réorganisée par un décret présidentiel»

La création d'associations à caractère religieux sera réorganisée à la faveur de la promulgation prochainement d'un décret présidentiel, a annoncé mardi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

«Il s'agit d'un décret présidentiel qui va réorganiser la création d'associations à caractère religieux, ce qui permettra de prendre en charge l'activité religieuse dans et en dehors des mosquées, mais aussi dans les lieux de culte autres que musulmans», a indiqué M. Aissa qui s'exprimait dans l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne 3 de la radio nationale. Il a expliqué que l'activité religieuse va être «régulée et encadrée par les lois de la République, la rigueur de l'administration et la bienveillance des imams», précisant que l'objectif consiste à «sécuriser et immuniser l'Algérie dans sa pratique religieuse» (contre les courants extrémistes).

Dans ce sens, le ministre a assuré que l'Algérie est «immunisée de la contagion d'utiliser et d'instrumentaliser la religion à des fins politiques», citant à ce propos les effets de ce qui est appelé, a-t-il dit, «le printemps arabe».

A une question sur les courants islamistes et extrémistes

étrangers qui tentent de s'infiltrer en Algérie à travers les campus universitaires, M. Aissa a indiqué qu'il y a une «étroite collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour contrecarrer ces sectes».

«Ce sont des sectes greffées des déviations de pratiques des religions musulmane et autre que musulmane comme l'ahmadisme, le takfirisme, baháïsme, chiïsme, a-t-il dit, ajoutant qu'il y a aussi «l'infiltration chrétienne-sioniste qui essaye de prendre place en Algérie».

«Ce sont des courants qui ont profité des perturbations intervenues dans le monde arabo-musulman via ce qui est appelé le Printemps arabe pour conforter leur place en Algérie et tenter de déstabiliser le pays». «L'Algérie a pu, par le cautionnement des imams et des mosquées, défendre son référent religieux national», a-t-il ajouté précisant que le rite malékite, pratiqué en Algérie, demeure un référent «ouvert et modéré» qui accepte l'ibadisme, le hanafisme et même le hanbalisme.

«C'est un référent qui a immunisé les Algériens et renforcé les rangs des Algériens», s'est-il félicité. Dans ce sillage, M. Aissa a fait savoir les imams ont été «interpellés pour que les

mosquées soient des centres d'écoute pour les jeunes, lesquels sont exposés à l'enrôlement aux abords des mosquées», soulignant que «cet enrôlement vers des mouvements armés et extrémistes internationaux n'engagent pas beaucoup d'Algériens qui sont de plus en plus conscients, suite à ce qui a été vécu par le pays dans les années 1990». «Nous sommes très vigilants et nous défendons la sécurité intellectuelle via les mosquées. Nous conjuguons nos efforts avec les institutions de l'Etat, ce qui a fait de l'Algérie une île immunisée contre les tentatives de destruction et de déstabilisation», a-t-il affirmé.

Le ministre a en outre indiqué que les autorités algériennes détiennent des possédent toutes les données sur «tous ceux qui ont choisi des doctrines extrémistes» comme le chiïsme. Interrogé sur la pratique des autres cultes en Algérie, M. Aissa qui est également président de la commission nationale de la gestion des cultes autres que musulmans, a rappelé que le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait déjà insisté sur une Algérie «multiple et plurielle».

Il a fait observer que «le chef de l'Etat s'est inscrit dans la démarche du FLN qui avait fait



appel aux Algériens juifs pour qu'ils regagnent leur Algérie et ne cautionnent pas le colonisateur» durant la Révolution du 1er-Novembre 1954.

«C'est un comportement religieux, nationaliste et patriote qui s'inscrit dans les lois de la République, la Constitution stipulant que l'islam est la religion de l'Etat qui garantit la liberté de conscience», a-t-il ajouté.

S'agissant par ailleurs, des de lieux de culte qui font office de bibliothèques municipales ou autres, il a indiqué qu'il ne s'agit pas d'un détournement et que cet usage bénéficie du «consentement de l'Archevêché d'Alger».

Interrogé sur les lieux de culte d'obédience judaïque qui

sont fermés en Algérie, le ministre a précisé qu'aucune demande d'ouverture n'a été engagée.

«Si la demande nous est formulée dans ce sens, nous la soumettrons en fonction des lois de la République et conformément au décret 02-06 qui exige que la présence d'une entité autre que musulmane soit claire, déclarée et enregistrée et que la demande soit rationnelle», a expliqué.

«Le nombre de cette entité (juive) en Algérie est très minime et l'ouverture d'une synagogue relève de l'obsolète, selon ce que j'ai compris via des correspondances émanant d'autorités religieuses internationales», a-t-il dit.

APS

ALGÉRIE - TUNISIE

Lamamra :

«L'apport de l'Algérie pour la stabilité de la région, tributaire de son rôle d'avant-garde en tant que pays pivot»

L'apport de l'Algérie pour la stabilité de la région du Maghreb et de l'Afrique du nord demeure tributaire de son rôle d'avant-garde en tant que pays pivot dans la région, a affirmé à Tunis le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.



Dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la conférence internationale sur l'investissement en Tunisie, M. Lamamra a souligné que «la participation de l'Algérie à cette conférence est d'autant plus naturelle que ce pays est prioritaire du soutien aux frères tunisiens eu égard aux liens qui unissent les deux pays, notamment la communauté de leur destin».

«La stabilité et le développement de la région sont tributaires du rôle d'avant-garde de l'Algérie en tant que pays pivot en Afrique du nord et au Maghreb, un

pays qui recèle des ressources et des moyens à même de lui permettre d'assumer pleinement ce rôle», a ajouté M. Lamamra. Pour le chef de la diplomatie algérienne, «les engagements de l'Algérie vis-à-vis de son peuple et des peuples de la région exigent d'elle davantage d'efforts en coordination avec tous les frères de la région dans le but de réaliser un bond qualitatif en matière de développement dans le cadre de la complémentarité et de la construction de l'édifice maghrébin avec ses partenaires qui savent (...) que la complémen-

tarité est une condition sine qua non pour s'imposer et défendre les intérêts de la région dans un monde soumis à la mondialisation, laquelle rend toute économie individuelle, un défi difficile à relever».

Par ailleurs, M. Lamamra a réfuté l'existence d'un différend ou conflit entre l'Algérie et le Maroc. «Il n'y a point de conflit entre l'Algérie et le Maroc», a-t-il dit ajoutant que «les deux pays sont appelés à rattraper le retard accusé en termes d'intégration économique».

M. Sellal reçu par le président tunisien

Le Premier ministre Abdelfmalek Sellal a été reçu lundi à Tunis par le président tunisien Moncef El Merzougui en marge de la Conférence internationale «Investir en Tunisie, Start-up démocratie» qui se poursuit à Tunis et à laquelle les deux responsables ont pris part.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et de l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Abdelkader Hadjar. «Les entretiens nous ont permis de passer en revue les relations algéro-tunisiennes et les perspectives



de leurs développements», a déclaré M. Sellal à des journalistes à l'issue de l'audience.

«Cette rencontre a été également l'occasion pour renforcer encore une fois la solidarité de l'Algérie

avec la Tunisie et sa disponibilité à poursuivre et à renforcer la coopération notamment dans les domaines politique, sécuritaire, économique et financier», a-t-il ajouté.

La situation en Libye a été également évoquée lors des discussions, a-t-il poursuivi, soulignant que l'Algérie «œuvrera en collaboration avec les autres pays du voisinage, dont la Tunisie, à préserver la sécurité et l'unité de ce pays».

M. Sellal est arrivé dans la matinée à Tunis pour participer aux travaux de la Conférence «Investir en Tunisie».



MONDE ARABE Le rôle des femmes dans la préservation de la stabilité sociale : thème d'une conférence arabe aujourd'hui à Alger

Une conférence arabe sur «Le rôle des femmes et des mères dans la préservation de la cohésion familiale et la stabilité sociale» se tiendra mercredi à Alger, a-t-on appris lundi auprès du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Prendront part à cette conférence, de deux jours, des experts des pays arabes et d'organisations internationales dans le domaine des affaires sociales, ainsi que les membres du Conseil national de la famille et de la femme, a-t-on précisé de même

source. Plusieurs axes ayant trait, notamment, à la promotion de la femme, l'impact des technologies nouvelles sur la famille arabe et la protection de la sécurité de la famille en temps de guerre seront abordés durant cette rencontre.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Mounia Meslem, procédera à l'ouverture des travaux de cette conférence, organisée en collaboration avec le secrétariat général de la Ligue arabe.

APS

LE PM L'A RAPPELÉ : L'Algérie toujours aux côtés de la Tunisie

Boualem Branki

L'Algérie sera toujours aux côtés de la Tunisie. C'est là une question de principe et un serment fait depuis la lutte de Libération nationale. Un rappel qui a été fait hier à Tunis par le Premier ministre Abdelfmalek Sellal devant un parterre de chefs de gouvernement et de grands investisseurs internationaux. M. Sellal, qui a participé à la conférence internationale sur la relance de l'investissement en Tunisie, a laissé un message clair : l'Algérie est toujours déterminée à apporter son soutien à la Tunisie. Et cela sur tous les plans, qu'ils soient politique, économique, financier ou sécuritaire. Un engagement qui confirme en fait que l'Algérie, et son Président, reste attachée à l'unité de destin des deux pays, des deux peuples frères. «La Tunisie traverse aujourd'hui les dernières étapes de sa transition pour entrer dans une nouvelle ère», a-t-il estimé, avant de relever que «la Tunisie a atteint la dernière étape de ses objectifs après les changements radicaux enregistrés durant les trois dernières années aux plans politique et économique». En relevant que la Tunisie a été au rendez-vous de la transition démocratique, M. Sellal a dit ce que tous les observateurs lors de cette conférence attendaient avec impatience : «l'Algérie poursuivra son soutien et sa solidarité fraternelle avec la Tunisie notamment pour ce qui est de la coopération politique, économique, financière et sécuritaire». Et puis, il y a cette affirmation lourde de sens du Premier ministre pour qui «le succès de la Tunisie est aussi celui de l'Algérie».

Car en toile de fond il y a toutes les mesures prises par les deux pays pour renforcer la sécurité de leurs frontières, lutter la main dans la main contre le fléau du terrorisme et relancer le développement social et économique des zones frontalières. D'ailleurs, M. Sellal le dira lui-même : «l'Algérie œuvrera à garantir la stabilité de toute la région», réaffirmant la position «immuable de l'Algérie dans la lutte antiterroriste», en coordination avec la Tunisie. Bien sûr, il y a la stabilité politique à rétablir en Tunisie, a-t-il laissé entendre, tout en souhaitant une rapide relance économique qui viendrait soutenir les efforts des responsables tunisiens dans l'éradication du fléau terroriste et redonner confiance au peuple tunisien, tout en stabilisant la scène politique locale. C'est d'ailleurs à ce niveau que le Premier ministre, très écouté à Tunis, a rappelé pour toutes les parties politiques tunisiennes, l'importance de la stabilité politique dans le développement économique et social du pays, les appelant à se référer à «l'expérience algérienne en la matière». Une position, dès lors, franche de l'Algérie aux côtés de la Tunisie sœur.

TISSEMSILT

111 retraits de permis de conduire durant le mois d'août

Abed Meghit

Pas moins de 111 permis de conduire ont fait l'objet de retrait pour infraction au code de la route, à travers la wilaya, au cours du mois d'août 2014, par les éléments de la police de la voie publique de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. C'est ce qui ressort du bilan mensuel. Il a été également enregistré 496 amendes forfaitaires durant la même période allant de 2 000 à 6 000 DA. Cependant, les mêmes services ont enregistré dans les zones urbaines sous leur coupe à travers la wilaya de Tissemsilt, 13 accidents de la circulation ayant fait 18 blessés dont 07 mineurs et aucun décès.

Selon une analyse des éléments de la Sûreté de wilaya, le facteur humain reste responsable à 90% de ces accidents, et ce, en raison des violations du code de la route, de l'excès de vitesse, du non-respect de la priorité, de la conduite en état d'ivresse, de la défaillance mécanique et de l'inattention des piétons. Notons que les éléments de la Sûreté de wilaya ont renforcé, ces derniers temps, les mesures de sécurité, par des patrouilles nocturnes et diurnes, motorisées et à pied, pour mieux sécuriser les populations et leurs biens, alors que le « 15 48 allô police » reste à la disposition du citoyen, conclut le communiqué de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt.

M'sila :

Saisie de plus de 5 000 bouteilles d'alcool...

Agissant par surprise lors du week-end dernier, les brigades de gendarmerie de Dahhana et de Bousâada dans la wilaya de M'Sila ont investi les routes qu'empruntent les trafiquants de boissons alcoolisées.

Cette action surprise a permis la saisie de 5 145 unités, entre cannettes de bières et bouteilles de boissons alcoolisées de plusieurs marques. Les gendarmes en faction au niveau de la commune de Dahhana, à l'est de M'Sila, ont découvert dans le coffre d'un J5 pas moins de 1 064 bouteilles de différentes marques.

Ceux de Bousâada ont saisi également 4 080 bouteilles sur un véhicule en provenance de Béjaïa.

M.B.

... Et de 240 quintaux de blé tendre à Aïn Rich

Les éléments de la brigade de la gendarmerie d'Aïn Rich, 136 kilomètres au sud de M'Sila, ont, après vérification de deux camions, venus de Batna et d'Oum El Bouaghi, saisi 240 quintaux de blé tendre. Cette marchandise sans facture et son adresse d'origine est destinée à la contrebande.

M.B.

SETIF :

Le secteur de la jeunesse se renforce avec 33 nouvelles réalisations

Au cours de ces dernières années, le secteur de la Jeunesse de la wilaya de Sétif ne cesse de se renforcer et enregistre un bond qualitatif très important dans le domaine des infrastructures. Toutes ces nouvelles réalisations ont permis de créer et d'offrir un nouvel espace pour tous les jeunes.

Azzedine Tiouri

Elles sont considérées comme un segment important de la société de la wilaya de Sétif pour son rôle dans la protection de la jeunesse contre les maux sociaux. Comme elles permettent l'ouverture vers de nouveaux horizons de toutes les énergies à travers les différentes organisations de jeunesse. Malgré les moyens disponibles, nous dit-on, les efforts déployés pour ce secteur se poursuivent afin de fournir de nouveaux espaces plus importants pour la jeunesse, conformément à la politique tracée par les pouvoirs publics.

C'est ainsi qu'il a été enregistré plus de 33 nouvelles réalisations, dont 9 maisons de jeunes, 7 salles polyvalentes pour diverses activités, 6 camps pour les jeunes et 10 complexes omnisports de proximité répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Sétif. Les 7 salles ont été réalisées à Bir Haddada, Ksar Abtal, Ouled Tebane, Bazer Sakhra, Béni Mohli, Aït Tizi et Aït Noual Mezada. Les 9 maisons de jeunes ont été implantées à Bougaga, Aït Tizi, El Eulma, Taya, Oued Berd, Boutaleb, Bousselam, Ain Sebt et Guellal. Les 10 complexes, les communes bénéficiaires sont : Serdj



Ghoul, Ain Legradj, Béni Chebana, Dehamcha, Tachouda, Dra Kabilia, Maoklane, El Hamma et Mouaouia. Un camp pour jeunes au Djebel Mergres, dans la commune d'Aïn Abessa est en voie de réalisation et qui sera opérationnel avant la fin de cette année.

Toutes ces nouvelles réalisations viennent renforcer celles déjà existantes au nombre de 87 établissements de jeunes répartis à travers l'ensemble des

communes de la wilaya de Sétif au nombre de 60. Ce qui portera à 120 le nombre total d'établissements de jeunes. Il est à signaler que d'autres infrastructures seront inscrites à l'avenir pour renforcer davantage ce secteur et permettre de nouveaux espaces à la jeunesse afin de la protéger des maux sociaux et lui permettre de s'épanouir dans un encadrement organisé.

A.T.

RENTREE UNIVERSITAIRE A TIZI-OUZOU

Tous les étudiants en fin de cycle LMD peuvent s'inscrire en master

Tous les étudiants ayant terminé le cycle licence LMD peuvent désormais s'inscrire en master. L'annonce a été faite par le recteur qui ajoutait aussi que l'offre de formation est, cette année, consolidé par 19 nouvelles formations en master.

L'université de Tizi-Ouzou pourra assurer 86 formations en licence et 134 en master. Selon toujours le même responsable.

Cette année donc la rentrée à l'université de Tizi-Ouzou se fera avec un total 51 300 étudiants. Le nombre d'étudiants

pour l'année universitaire 2014-2015, sera de 49 000 en graduation alors que 2 300 autres étudiants seront en post-graduation et en doctorat.

Le même orateur a précisé que le taux de croissance des effectifs est de 4%. Le système classique ne représente que 8,60% des effectifs en gradation.

Par ailleurs, il est fait remarquer que la population féminine est toujours dominante avec un taux de 63%. Les sciences humaines enregistrent 30% des étudiants, 15% en éco-

nomie et gestion et 45% en science expérimentales. Des filières qui offrent au marché du travail 41,37% en lettres et sciences humaines, 18,05% en économie et gestion et 40,58% en sciences expérimentales.

Le basculement de toutes les filières vers le système LMD à l'exception des filières médicales s'est fait l'durant l'année universitaire 2010-2011. Les étudiants du système classique ont été autorisés à intégrer le LMD à leur demande.

K.N.A.

ACCIDENT DE CIRCULATION A TIZI-OUZOU

Un jeune de 30 ans tué et une dizaine de blessés



Un mort et dix blessés est le macabre bilan des accidents de la circulation survenus dans les dernières 48h à travers plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le plus grave est cependant survenu hier à Boudjima, 35 km au Nord du chef-lieu des la wilaya de Tizi-Ouzou faisant un mort et quatre blessés. Selon le rapport de la Protection civile, la victime décédée est le conducteur du véhicule, un jeune de 30 ans, originaire des îles qui a laissé sa vie tandis que les quatre compagnons ont été transférés à l'hôpital de Tiznit où ils ont reçu les premiers soins.

Les services de la Protection civile faisaient également état de 10 autres blessés dans des accidents survenus dans les dernières 48h dans plusieurs endroits.

K.N.A.

PROTECTION CIVILE

18 897 interventions du 31 août au 6 septembre

Durant la période du 31 août au 06 septembre 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 18 897 interventions dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresse des citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité... etc.

Concernant le secours à personnes, 8 984 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 302 blessés traités par nos secours médicalisés, et 7 417 évacuations sanitaires.

2901 interventions effectuées suite à 1 590 accidents de la circulation ayant causé le décès de 67 personnes et 2 048 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de Batna avec 8 personnes décédées et 60 autres blessées qui ont été prises en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 33 accidents de la route. En outre, nos secours ont effectué 3 122 interventions pour éteindre 2 560 incendies urbains, industriels et diverses incendies. Par ailleurs, 3 890 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3 424 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

KHEMIS MILIANA

A quand la distribution des locaux commerciaux ?

A l'instar des autres villes du pays, Khemis Miliana, la plus grande ville dans la wilaya d'Aïn Defla se trouve confronté à d'énormes difficultés socioéconomiques face auxquelles des solutions de mobilisation des ressources financières additionnelles doivent être recherchées.



Salim Ben

Cette situation, adossée à des pratiques anticoncurrentielles, a favorisé l'apparition de marchandises et de biens contrefaits de qualité douteuse. Ses conséquences sont des plus néfastes sur la santé publique, la sécurité des consommateurs, mais aussi sur les rentes fiscales de la ville.

A cela il faut mentionner que plusieurs locaux ont été réalisés dans le cadre du programme présidentiel dans cette ville, malheureusement ils n'ont pas été distribués jusqu'à ce jour, malgré les directives du premier magistrat de la wilaya. Ce dernier a adressé ce mardi une correspondance au PAPC, lui ordonnant

d'entamer la distribution des locaux commerciaux, achevés et réceptionnés et tant attendus par leur bénéficiaires, dans les meilleurs délais.

Le premier magistrat de la wilaya a insisté sur cette distribution qui fera la joie des centaines de bénéficiaires et absorbera leur mécontentement. Plusieurs jeunes qui attendaient depuis plus de 4 ans cette fameuse distribution, veulent alors travailler dans la légalité.

Pour rappel, six marchés couverts ont été réalisés dans les quartiers de la ville, à l'exemple de la Cité Houria, Hay Salam, Hay Belouzani, Rue Guida Benyoucef, l'ex-CT BK (ancienne usine de matériaux de construction aménagée avec toutes les commodités), les anciens locaux de l'ex-Onaco, avec 457

endroits entre locaux et étals. Quatre marchés couverts sont achevés et prêts accueillir les clients, dans l'attente des 02 autres, qui attendent que des cabinets soient installés à cause un long retard dans l'achèvement de ce projet. Ajoutons à cela les dizaines des projets non achevés, qui sont devenus des lieux de débauche en plein centre-ville.

Il est à noter que la ville compte huit marchés informels, il s'agit du Dardara, Boutane, Es-Salaam, deux en plein centre ville, Cité Widad, Cité Houria, et au quartier de Cité Sidi Maamar.

Le maire de la ville est sommé d'activer cette distribution afin d'améliorer le cadre de vie de ses citoyens et la ville du Colonel Bougara.

Un nourrisson sauvé in extremis

Il y a quelques jours, un nourrisson subsaharien a été sauvé de justesse... Ayant échappé à la vigilance de sa mère assise sur l'un des larges trottoirs de l'une des principales artères de la ville

désormais (et de nouveau squattees) accueillant des réfugiés subsahariens, le bébé dénudé a rampé jusqu'à se mettre sous un véhicule de tourisme en stationnement pour s'y installer.

N'eût été la présence d'esprit (et Dieu !) du propriétaire de l'automobile qui a vu le petit ange africain non loin de l'un des pneumatiques, le bébé aurait été

écrabouillé au démarrage... Ouf ! A noter que ces derniers temps, la progéniture des subsahariens, garçons et filles, gambadent allègrement loin de leurs parents... A.B

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 67 morts et 2 000 blessés en 6 jours

Soixante-sept (67) personnes ont été tuées et 2.048 autres blessées dans 1.590 accidents de la route entre le 31 août et le 6 septembre, a indiqué mardi la direction générale de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré, selon la même source, à la wilaya de Batna avec 8 décès et 60 blessés dans 33 accidents de la route. Les services de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, à l'extinction de 2.560 incendies urbains, industriels et divers, a ajouté le communiqué.

6 200 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse dans la wilaya d'Alger

Quelque 6.200 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse depuis l'apparition de la maladie en juin dernier, a indiqué mardi Youssef Abdellahim, inspecteur vétérinaire auprès de la wilaya d'Alger.

Cette campagne de vaccination des bovins qui a touché 6.221 têtes, se poursuit, a précisé le même responsable rappelant qu'aucun cas de zoonose n'a été enregistré au niveau du cheptel ovin.

Il a souligné que l'opération de vaccination entamée en mars dernier et qui a concerné 11.000 têtes bovines, s'est achevée alors que la campagne en cours se poursuit pour le reste du cheptel des éleveurs qui ont refusé de vacciner leurs bovins.

Après l'apparition de la maladie, ces éleveurs ont sollicité les services concernés pour se procurer le vaccin ce qui permettra, a-t-il dit, de connaître le nombre de têtes qui n'ont pas été touchées par la première opération.

Le même responsable a rassuré que le taux de prévalence de la fièvre aphteuse restait stable actuellement où seulement 27 nouveaux cas ont été enregistrés depuis le 27 août dernier alors que 18 foyers de l'épidémie avaient été découverts lors de la dernière semaine du même mois dans 12 communes de la capitale. Il a rappelé par ailleurs que 164 vaches porteuses du virus

étaient recensées dans la wilaya d'Alger alors que l'opération d'abattage sanitaire a touché 334 têtes.

Il a ajouté dans le même contexte que 28 dossiers concernant l'indemnisation des éleveurs touchés, ont été examinés et soumis à la direction des services agricoles de wilaya.

Concernant les points de vente des ovins en prévision de l'Aïd el-Adha, M. Youssef a indiqué que les services vétérinaires avaient informé toutes les communes sur les lieux de vente en attendant une décision du wali. Il a estimé que le seul marché du bétail d'El-Harrach (Alger), fermé après l'apparition de la fièvre aphteuse, est un point de vente anarchique et sa réouverture implique la responsabilité de la commune.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri avait annoncé récemment que les marchés à bestiaux seront rouverts prochainement à l'approche de l'Aïd el-Adha appelant les responsables concernés à «réunir toutes les conditions nécessaires pour la réouverture de ces espaces».

Il avait souligné dans ce sens qu'il n'y a plus de raison de poursuivre l'abattage de bovins, la situation née de l'apparition de la fièvre aphteuse s'étant «stabilisée» et se trouvant «maîtrisée».

**TLEMCEN
118 kg de kif provenant du Maroc saisis à l'ouest**

Les gardes-frontières de la wilaya de Tlemcen ont saisi, mardi lors de deux opérations distinctes à proximité de la bande frontalière ouest, 118 kilos de kif traité en provenance du Maroc, a-t-on appris auprès des services de la Gendarmerie nationale.

Dans une première opération, les gardes-frontières de «Remblais» (Tlemcen) ont découvert, lors d'une patrouille, une quantité de 95 kilos de kif traité abandonnée par des narcotrafiquants près de la frontière, a-t-on indiqué de même source. La substance saisie a été remise aux gendarmes de la section de recherches de Tlemcen pour enquête.

Par ailleurs, les gardes-frontières de Boukanoune ont récupéré, lors d'une patrouille à proximité de la frontière, 23 kilos de kif traité abandonnés au lieudit «El Madina» dans la commune de Bab El Assa, a ajouté la même source. Une enquête est ouverte par les services de la Gendarmerie nationale de Tlemcen, a-t-on précisé de même source.

**CONSTANTINE
4 000 volailles perdues dans un incendie à Zighoud-Youcef**

Un incendie qui s'est déclaré dans une exploitation avicole à Zighoud-Youcef, près de Constantine, a provoqué la perte de 4.000 volailles, a-t-on appris, mardi, auprès de la Protection civile. Le sinistre qui s'est déclaré lundi après midi et dont l'origine n'a pas encore été établie a également détruit un millier de bottes de foin, a précisé à l'APS le lieutenant Samir Benhazzal, chargé de la communication et de l'information. La célérité de l'intervention des sapeurs-pompiers a permis d'éviter que les flammes ne s'étendent vers un autre local abritant 3.000 poulets, 120 ovis et une étable.

Par ailleurs, la forêt de Salah Bey, au lieu dit El-Ghrab, au chef-lieu de wilaya, a également été le théâtre d'un incendie qui s'est produit, lundi vers 15 h 25, a ajouté le même officier, précisant que ce feu a causé la destruction de 5 hectares de pins d'Alep et de broussailles. Plus de 160 hectares de couvert végétal, dont 60 ha de surfaces forestières, répartis sur plusieurs communes de la wilaya comme Ibn Badis, Didouche-Mourad, Hamma-Bouziane et Zighoud Youcef ont été ravagés par des incendies depuis début du mois d'août dernier, a-t-on encore souligné de même source.

APS

Bien manger pendant la grossesse et l'allaitement

Les modifications physiologiques liées à la grossesse se traduisent par une légère augmentation des besoins nutritionnels et par une prise de poids qu'il serait dangereux de chercher à éviter. La prise de poids doit cependant rester contrôlée pour assurer la santé de la mère et celle du bébé.

Quelles recommandations pour les femmes enceintes ?

Les recommandations concernant l'alimentation des adultes restent appropriées aux femmes enceintes. Si leur alimentation est variée et diversifiée, elle suffit à couvrir l'augmentation des besoins pendant la grossesse. Les seuls compléments parfois prescrits concernent le fer, les folates ou la vitamine D.

Il faut veiller à consommer chaque jour des aliments des cinq grandes familles d'aliments : pain et féculents, viande-poisson-œufs, fruits et légumes, produits laitiers et matières grasses. En adoptant des proportions raisonnables et en s'abstenant de grignoter, la future mère évitera la surcharge pondérale. En moyenne, les femmes enceintes devraient consommer quotidiennement 150 à 200 g de viandes-poisson-œufs, 250 à 300 g de féculents, 150 g de pain, 200 à 300 g de légumes, quatre à six produits laitiers, trois fruits et 50 g de matières grasses.

Alcool et grossesse

La consommation d'alcool - quel qu'il soit - par une femme enceinte peut se révéler dramatique pour l'enfant, et ce d'autant plus que la prise d'alcool est régulière et excessive. L'alcool diffuse rapidement à travers le placenta et se mêle au sang du fœtus. Il peut entraîner un retard de développement et des malformations graves, en particulier des troubles du développement du cerveau. L'alcool provoque parfois une carence en folates. Pour toutes ces raisons, sa consommation doit rester exceptionnelle et limitée à une très faible quantité.

Des besoins énergétiques accrus

Les besoins énergétiques d'une femme enceinte augmentent du fait de la croissance du fœtus, mais aussi des modifications physiologiques propres à la grossesse : la constitution du placenta (0,7 kilo) et du liquide amniotique (1 kilo), l'accroissement de la taille de l'utérus et des seins (1,6 kilo), la constitution des réserves graisseuses (3 à 4 kilos) et l'augmentation du volume sanguin (1,5 kilo). Les besoins en calories supplémentaires sont en moyenne de 280 à 300 calories par jour.

Le poids du bébé

Pour le bébé, le poids idéal de naissance se situe entre 3 et 4 kilos, mais en pratique l'éventail des poids est beaucoup plus large. Des études récentes semblent indiquer que chez le bébé, un état nutritionnel satisfaisant à la naissance pourrait contribuer à la prévention des maladies cardiovasculaires, de l'obésité ou du diabète à l'âge adulte.

Comment équilibrer son alimentation lorsque l'on est enceinte ? Comme les besoins énergétiques, l'ensemble des besoins en nutriments de la femme enceinte augmente. La composition du lait de la mère qui allaité reflète son alimentation et détermine donc le régime du bébé. Une insuffisance d'apport en vitamines ou en oligoéléments ou un excès de certaines substances se retrouvera dans le lait et aura un impact sur la santé du bébé.



De l'eau en quantité

Une femme enceinte doit boire au moins un litre et demi de liquide chaque jour : eaux minérales (en particulier celles riches en calcium), tisanes, jus de fruits sans sucre ajouté... Mieux vaut limiter les boissons riches en caféine comme le café, le thé, le chocolat ou les colas, qui peuvent énerver le fœtus. Par ailleurs, l'excès de caféine (également appelée théine) peut augmenter le risque de fausse-couche. La consommation de thé ne doit pas dépasser un litre par jour, car un excès de thé réduit l'absorption du fer par l'intestin.

Les femmes qui allaitent doivent boire au moins trois litres de liquide chaque jour. Les boissons riches en caféine sont également déconseillées.

Du pain et des féculents à chaque repas

Les besoins en glucides de la femme enceinte sont généralement identiques à ceux des autres adultes. En privilégiant le pain et les féculents tels que les produits à base de céréales, les pommes de terre ou les légumes secs, il est possible d'éviter les coups de pompe liés à une baisse du taux de sucre dans le sang, fréquents chez les futures mères. La présence de fibres dans le pain et les céréales complètes contribue à prévenir

la constipation, un problème fréquent au cours de cette période.

Des matières grasses diversifiées

Les lipides sont indispensables à la constitution de réserves énergétiques pendant la grossesse, et au développement du fœtus, en particulier à celui de son cerveau. Il est important de diversifier les sources de graisses et de privilégier les diverses huiles végétales (colza, noix et olive, par exemple), ainsi que les poissons gras comme les maquereaux, les sardines et le saumon. Les femmes qui présentent un terrain allergique éviteront l'utilisation d'huile d'arachide et la consommation de cacahuètes, afin de prévenir une allergie alimentaire de ce type chez l'enfant à naître.

Le lait maternel doit contenir une quantité suffisante d'acides gras insaturés, nécessaires au développement du nourrisson.

Les apports en acides gras oméga-3 et oméga-6 sont particulièrement importants.

Plus de protéines

Les besoins en protéines augmentent pendant le troisième trimestre de la grossesse et au cours de l'allaitement. Les femmes enceintes doivent consommer environ 60 g de protéines par jour les trois derniers mois.

Les femmes qui allaitent doivent consommer 65 g de protéines par jour les six premiers mois, puis 60 g par jour les six mois suivants.

Les protéines devraient provenir à la fois de sources animales telles que viandes, œufs, poissons et produits laitiers ainsi que de sources végétales comme le pain, les pâtes et les légumes secs. En France, l'alimentation apporte habituellement une quantité suffisante de protéines pour couvrir ces besoins.

Enceinte et végétarienne ?

Peut-on être enceinte et suivre un régime végétarien ? Oui, à condition de consommer suffisamment d'œufs, de produits laitiers, d'huiles de colza et de soja, et de mélanger les différents types de protéines végétales. Un complément en fer prescrit par un médecin est indispensable. Le régime végétalien est, quant à lui, pratiquement incompatible avec une grossesse.

Quels aliments éviter pendant la grossesse et l'allaitement ?

Pour des raisons de sécurité, les femmes enceintes doivent s'abstenir de consommer certains aliments ou les consommer de manière occasionnelle.

Pendant la grossesse

Évitez le boudin, les charcuteries artisanales, le foie et les produits qui en contiennent, les fromages au lait cru ou fermenté ainsi que les viandes, les poissons et les produits de la mer lorsqu'ils sont crus ou mal cuits (pour éviter d'être exposé à la toxoplasmose ou d'autres parasites). Limitez votre consommation de caféine, de cacahuètes et d'huile d'arachide si vous souffrez d'allergie, ainsi que de poissons pouvant contenir des polluants comme le thon, la daurade, l'espadon ou les poissons de la Baltique.

Pendant l'allaitement

Certains aliments peuvent modifier la composition du lait et provoquer des coliques chez le nourrisson. Si votre enfant connaît ce type de problème, surveillez votre consommation de lait et de produits laitiers, d'œufs, d'agrumes (oranges, citrons, pamplemousses, etc.) et de caféine.

Comment éviter les désagréments digestifs pendant la grossesse ?

Pendant la grossesse, les femmes qui rencontrent des désagréments digestifs comme les aigreurs d'estomac et les nausées pourront les éviter en fractionnant les repas ou en les répartissant différemment : petit-déjeuner, collation en milieu de matinée, déjeuner, goûter, dîner.

En cas de faim intempestive, mieux vaut manger des produits laitiers, des produits céréaliers et des fruits plutôt que des sucres, des pâtisseries ou des viennoiseries. Le recours aux compléments alimentaires ne se justifie pas si l'alimentation est équilibrée, et ne doit jamais être pratiqué sans avis médical.

Est-il normal de grossir pendant la grossesse ?

La prise de poids n'est pas régulière au cours de la grossesse. Lors des deux ou trois premiers mois, l'augmentation représente 5 à 10 % du gain de poids total, essentiellement sous la forme de tissu adipeux qui servira de réserves pendant le reste de la grossesse. Le poids augmente régulièrement au cours des mois suivants, en particulier au cours des quatre derniers mois où le poids du fœtus passe de 500 g à 3 ou 4 kilos.

Quel est le nombre idéal de kilos à prendre ?

Il est difficile de fixer un nombre idéal de kilos à prendre durant la grossesse. Ce nombre dépend du poids et de la taille de la mère avant le début de la grossesse et s'estime à partir de l'indice de masse corporelle (IMC). Plus l'IMC initial est faible, plus la prise de poids pendant la grossesse peut être importante. Ainsi, pour une femme dont l'IMC est inférieur à 19 (maigre), le gain de poids peut atteindre jusqu'à 18 kilos. Pour un IMC compris entre 19 et 20, l'augmentation du poids devrait se situer entre 12 et 18 kilos, entre 20 et 25, de 11 à 13 kilos. Enfin, pour une femme en surpoids (IMC entre 25 et 30), cette hausse ne devrait pas dépasser 6 à 10 kilos car la future maman dispose déjà de réserves sous forme de tissu adipeux. Les femmes de moins de vingt ans continuant leur croissance peuvent gagner de 15 à 16 kilos. Celles qui attendent des jumeaux peuvent prendre jusqu'à 20 kilos.

Ni prise de poids excessive ni régime restrictif

Un gain de poids trop important pendant la grossesse augmente le risque de naissance par césarienne et expose la mère à certaines maladies comme l'hypertension ou le diabète. De plus, les kilos acquis peuvent perdurer après l'accouchement, d'où un risque accru d'excès de poids ou même d'obésité (voir encadré). Attention, cela ne signifie pas qu'il faille chercher coûte que coûte à limiter la prise de poids : un régime restrictif mené pendant la grossesse ou l'allaitement peut provoquer des carences graves pour la mère et pour l'enfant. Tout régime est à proscrire. Mieux vaut maigrir avant la grossesse et conserver une alimentation équilibrée et sans excès pendant cette période. Le gynécologue, la sage-femme ou le diététicien de la maternité sont là pour conseiller les futures mamans. Comment perdre du poids après la naissance ?

Le retour du poids à la normale dépend de nombreux facteurs comme l'âge, l'hérédité, le poids avant la grossesse ou l'activité physique. Si les femmes minces arrivent généralement à retrouver leur poids (en s'aident parfois d'une activité sportive), les femmes qui présentent un excès de poids avant d'être enceinte connaissent plus de difficultés à perdre leurs kilos supplémentaires. Pour éviter ce type de problème, il est donc important de surveiller son poids pendant la grossesse. Le recours aux conseils d'un professionnel peut être nécessaire.

Vitamines et minéraux pendant la grossesse

Pour le bénéfice de la mère comme pour celui de son enfant, les vitamines et les minéraux doivent être présents en quantité suffisante dans l'alimentation pendant les périodes de grossesse et d'allaitement, en particulier le calcium et le fer. Quant aux régimes favorisant la conception d'un garçon ou d'une fille, ils ne devraient jamais être suivis sans avis médical et nutritionnel.

Les apports en sels minéraux et en oligoéléments pendant la grossesse

Pendant la grossesse, mieux vaut veiller à avoir des apports suffisants en calcium, en fer, en magnésium et en iodé.

Calcium et grossesse

Même si l'absorption et la rétention du calcium sont favorisées par les hormones de la grossesse, l'apport est souvent insuffisant. Un apport quotidien de 1 200 mg de calcium par jour pendant la grossesse assure la constitution du squelette du fœtus, limite le risque de décalcification des os de la mère, réduit les troubles de la tension artérielle et contribue à l'enrichissement du lait. Pour ces raisons, on recommande de consommer au moins quatre produits laitiers par jour et, éventuellement, une eau minérale riche en calcium.

Fer et grossesse

En France, il est fréquent qu'une future mère ait des apports insuffisants en fer avant même le début de sa grossesse. Pour cette raison, le médecin effectue systématiquement un dosage du fer dans le sang lors des premières semaines.

Des besoins en fer plus élevés pendant la grossesse

Les besoins en fer s'accroissent fortement pendant la grossesse. Un apport suffisant en fer permet d'assurer le transport de l'oxygène dans le sang de la mère et du fœtus, et permet à ce dernier de se constituer des réserves en fer. Les besoins sont particulièrement importants pendant les deuxièmes et troisièmes trimestres : ils s'élèvent à 20 mg par jour, voire 30 à 50 mg si la mère a débuté sa grossesse avec de faibles réserves de fer.

Veiller à un apport suffisant de fer pendant la grossesse

Pour prévenir ce problème, l'alimentation doit contenir des aliments riches en fer tels que la viande, dont le fer est particulièrement bien absorbé, les légumes secs ou les amandes. Attention, le thé et les aliments riches en fibres peuvent réduire l'absorption du fer par l'intestin. Un enrichissement de l'alimentation en fer (30 mg par jour en début de grossesse) peut être en-



visagé par le médecin dans certains cas, chez les adolescentes qui constituent un groupe à risque de carence en fer plus élevé, chez les femmes à grossesses répétées, chez les femmes souffrant de ménorragies importantes (écoulement menstruel excessif) ou chez les femmes ayant une alimentation pauvre en fer, pour des raisons économiques par exemple.

Des vitamines indispensables lorsque l'on est enceinte

Comme les sels minéraux et les oligoéléments, les vitamines sont essentielles pour mener à bien la grossesse et l'allaitement. La richesse du lait en vitamines reflète l'état nutritionnel de la mère, et une augmentation de la consommation d'aliments riches en vitamines, comme les fruits et les légumes, est indispensable pendant l'allaitement.

Les folates (vitamine B9) pendant la grossesse

Les folates (acide folique ou vitamine B9) participent à la multiplication des cellules de notre organisme. L'embryon, dont les cellules se divisent très rapidement pendant les trois premiers mois de la grossesse, est particulièrement sensible à une carence en folates. L'apport en folates est capital dans la prévention d'une malformation du système nerveux de l'enfant, le spina bifida. Un apport suffisant permet également de limiter le risque de naissance prématurée et de faible poids du nouveau-né. On recommande un apport quotidien de 0,4 mg de folates, sous diverses formes : légumes à feuilles vertes, fruits tels que melons, fraises ou bananes, ou amandes, noix et œufs, entre autres.

Idéalement, l'apport en folates doit être optimal plusieurs semaines avant le début de la grossesse, en particulier chez les femmes de moins de vingt ans, chez celles qui fument et chez celles dont la grossesse suit immédiatement l'arrêt des contraceptifs oraux (pilule). Le médecin peut prescrire des compléments riches en folates. Cette prescription est systématique dans certains pays tels que les États-Unis et lors de la prise de certains traitements, notamment contre l'épilepsie.

La vitamine D pendant la grossesse

La vitamine D favorise la fixation du calcium sur le squelette du fœtus. Les femmes enceintes et celles qui allaitent doivent consommer suffisamment de vitamine D et s'exposer modérément au soleil. Dans certains cas, le médecin peut prescrire un traitement à base de vitamine D, soit sous forme de gouttes à prendre tous les jours, soit sous forme d'une dose unique prise au septième mois de la grossesse. Trop de vitamine D présente un risque pour le fœtus. Pour cette raison, l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) a affirmé qu'il convient par prudence de déconseiller aux

femmes enceintes ou désireuses de procréer la consommation de foie (quelle que soit l'espèce) ou de produits à base de foie ».

Les régimes favorisant la conception d'un garçon ou d'une fille

Certains régimes alimentaires sont censés influencer le sexe de l'enfant à naître. Ces régimes modifient la nature chimique des sécrétions du vagin et de l'utérus, favorisant ainsi soit les spermatozoïdes porteurs d'un « chromosome masculin », soit les spermatozoïdes porteurs d'un « chromosome féminin ». Ils doivent être suivis par la future mère au moins huit à dix semaines avant la fécondation. Selon les études, la probabilité d'avoir un enfant du sexe désiré passerait de 50 % (une chance sur deux) à environ 75 % (trois chances sur quatre). Un régime pauvre en calcium et riche en potassium favoriserait la conception d'un garçon, alors qu'un régime pauvre en sodium et potassium, mais riche en calcium et magnésium, favoriserait la conception d'une fille.

Ces régimes, outre le fait d'être pénibles à maintenir, peuvent déséquilibrer l'état nutritionnel de la mère qui, faute d'être certaine d'être enceinte, va les poursuivre pendant quelques semaines après la fécondation. En particulier, le régime « garçon » pauvre en calcium est loin d'être anodin. Ces régimes ne doivent jamais être menés sans un suivi médical et nutritionnel.

9^e Fntp**Le jury s'abstient d'attribuer le grand prix du Festival**

Le prix du meilleur spectacle du 9^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) n'a pas été attribué suite à une décision unanime du jury, qui a estimé lundi soir que les spectacles présentés n'avaient «pas atteint le niveau requis». Lors de la cérémonie de clôture du 9^e Fntp, le jury, présidé par Saïd Ben Selma, a décidé de ne pas attribuer de grand prix jugeant le travail présenté «inacceptable» de la part de théâtres régionaux «jouissant de tous les moyens financier et humain nécessaires», estimant que ces derniers ont abusé des «chorégraphies et d'artifices techniques» au détriment du «corps du travail théâtral» à savoir le jeu des comédiens et la mise en scène.

Par ailleurs, les membres du jury ont également recommandé au commissariat du festival et aux théâtres régionaux d'organiser des «festivals locaux de présélection» et de respecter le règlement du festival qui stipule que la programmation doit être constituée de «nouveautés».

Hormis le grand prix, le jury du 9^e Fntp a décidé d'attribuer le prix de la meilleure mise en scène à Hassen Bouibrioua pour la pièce «El Madhba» produite par le théâtre régional de Skikda ainsi que celui du meilleur texte dramaturgique à Sofiane Aatia pour «Leilat lâdem» un spectacle monté par la coopérative «Canevas» de Bordj Bou Arréridj.

Prenant part à la compétition avec «Leilat ghadhab» (nuit de colère), mise en scène par Djamel Merrir, le Théâtre régional de Batna s'est vu attribué le prix de la meilleure scénographie qui est revenu à Abderrahmane Zaâoubi, le prix du jury pour l'assistant metteur en scène Ryad Beroual ainsi que le prix de la meilleure interprétation masculine attribué à Samir Oudjiti. Le prix du meilleur second rôle et du meilleur espoir masculin sont revenu respectivement à Hichem Guergueh du Théâtre régional de Annaba et à Ali Namouss du Théâtre régional de Skikda.

Les prix de l'interprétation féminine ont, quant à eux, été attribué à deux comédiennes du théâtre du Guelma : Nouara Berrah (meilleur second rôle) et Adila Soualem (meilleur interprétation féminine) pour leurs apparitions dans la pièce «El Kalima Thalita» (Le troisième mot) alors que le prix du meilleur espoir est revenu à Amina Belhocine du théâtre d'Oran. Ouvert le 28 août, le 9^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) a pris fin lundi soir après douze jours de compétition qui auront vu défiler 17 troupes sur les planches du théâtre national Mahieddine Bachtarzi.

CINÉMA

«El Wahrani» déroule son charme à Béjaïa



Après avoir séduit Alger, il y a quelques jours à peine, «El Wahrani», le dernier film de Lyès Salem, toujours projeté en avant-première, a encore laissé opérer son charme, en ravissant Béjaïa, où il a été projeté lundi soir à l'occasion de la 12^e édition des rencontres cinématographiques de la capitale des Hammadite.

C'est presque en terrain conquis que «Djaâfar El Wahrani» a évolué. Il a fait le beau, le zazou. Il a fait rire et arraché des larmes, magnifié, tout en parabole, les certitudes de l'histoire mais aussi ses revers, décrié les égoïsmes et noirci leurs furies.

Il s'en est pris au mensonge, tout en l'entretenant jusqu'à en faire une vérité... Autant de tableaux sur lesquels il a joué en trouvant le ton, l'humour et l'humour nécessaires pour captiver et se faire adopter.

El Wahrani, ce n'est pas le parcours sublimé d'un héros de la guerre de libération. C'est une fresque sociale qui cristallise, sans prétention intellectuelle ou historique, une vision de l'Algérie au lendemain de l'indépendance. Ses espoirs d'émancipation et de rayonnement se sont retrouvés bridés à force de comportements pernicieux, des paradoxes et des anachro-

nismes inouïs. L'arrêt sur image la plus éloquente, étant cette séquence d'un hôpital rutilant mais dont les robinets sont à sec.

«C'est pour cela que tu as pris les armes», tonne cyniquement à son adresse, son meilleur ami Hamid, patéthiquement cloué dans un lit d'hôpital mais sans remords sur ses méfaits.

Une chronique bavarde, livrée tout en allégorie qui dit tout, mais ne disserte sur rien, se contentant juste de rester fidèle à sa fonction distractive et festive. Et pour cela, Oran, lieu principal du tournage, l'a goulûmément inspirée. El Wahrani, en fait, c'est l'histoire d'une amitié entre plusieurs personnes, mais surtout entre deux hommes Djaâfar et Hamid, forgée dans le feu de la guerre de libération, renforcée au lendemain de l'euphorie de la victoire puis qui s'est progressivement érodée au fil du temps. Le caractère des deux hommes, leurs ambitions matérielles dissemblables, leurs visions des choses auxquelles sont venus se greffer les relents d'un drame, survenu pendant la guerre ont fini par faire craquer, leur relation, pourtant à l'origine des plus solides.

Djaâfar, en rentrant du «front», retrouve sa femme morte cinq ans plus tard, violée et tuée publiquement par un fils de colon, en signe de vengeance de son père, tué, pour sa part, par Djaâfar, pour

lui soutirer des griffes son ami Hamid, fait alors prisonnier.

Il n'en saura rien pendant toute la guerre jusqu'à son retour où en plus de la peine de la nouvelle de sa femme assassinée, il se retrouve père d'un enfant dont il n'est pas le géniteur.

C'est le fils de son épouse bien aimée qui se trouve être le produit d'un violeur et ennemi qu'il a combattu l'arme à la main. Bien que dans le désarroi, il a fini par l'adopter, finissant par le traiter ultérieurement comme le sien. Il en a voulu à son ami qui lui a caché la vérité et s'est cabré pour s'en prendre à tous ceux qui manifestaient des allusions sur sa paternité.

Au fil des années, les choses se sont compliquées et les acteurs dans leur ensemble, englués chacun dans les fatras du quotidien, ont fini par susciter d'autres drames, notamment la mort de leur troisième comparse, Farid, un autre compagnon de guerre, tué accidentellement lors d'un interrogatoire, après avoir été arrêté pour subversion.

Un film poignant, d'un humour caustique, œuvre d'une totale fiction, qui manifestement a fait son effet. El Wahrani, malgré sa charge émotive, est un vendeur de vie, de belle vie.

Il faut s'en envirer, semble-t-il suggérer, à ses spectateurs qui l'ont applaudis à tout rompre.

FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL D'ALGER Le Prix du meilleur espoir illustre l'importance de la formation

La récompense obtenue par la jeune comédienne Amina Belhocine au Festival national du théâtre professionnel (Fntp) d'Alger constitue «un indicateur majeur de l'importance de la formation dans le domaine du 4^e Art», a indiqué mardi le directeur du Théâtre régional Abdelkader Alloula (TRO).

«La formation est à même de consolider la vocation des jeunes talents, à l'instar de Amina Belhocine qui a reçu lundi soir le prix du meilleur espoir, décerné par le jury du Fntp pour la qualité de sa prestation dans la

nouvelle production du TRO intitulée «Nouar Essebar», a précisé M. Azri Ghaouti. «La distinction matérialise les efforts de la jeune artiste et impulse une nouvelle dynamique aux engagements du TRO à la poursuite des programmes de formation qui ont déjà bénéficié à plusieurs dizaines de talents en herbe», a fait valoir M. Ghaouti.

Amina Belhocine a été «débusquée» il y a quelques années à la faveur d'un casting au TRO pour une pièce pour enfants qui lui a permis ensuite de se produire sur les planches en jouant dans

differentes œuvres, dont «Nouar Essebar» où elle campe le personnage de «gouala»(narratrice). La générale de cette nouvelle production du TRO a été donnée, pour rappel, le 21 juillet dernier au TRO, avant d'être sélectionnée parmi les œuvres en compétition dans le cadre de la 6^e édition du Fntp à Alger.

Écrite par Mohamed El Soussi, mise en scène par Faïda Hachemaoui et Moulay Meliani, «Nouar Essebar» a pour trame de fond une variété de thèmes chers au registre dramatique comme la cupidité, l'avidité pour le

pouvoir, la corruption et l'infidélité.

L'histoire se résume aux intrigues de palais autour d'un sultan impuissant en quête d'un traitement qui lui sera proposé un jour par un pauvre paysan. Derrière cette solution présentée comme miraculeuse, se cache en fait le projet d'un grand complot à l'encontre du sultan, de sa famille et de son entourage. La pièce est à nouveau à l'affiche du TRO avec trois représentations prévues les 10, 11 et 25 septembre pour le public désirant la découvrir ou la revoir.

APS

UKRAINE**Tirs au lance-roquette sur l'aéroport de Donetsk**

L'aéroport de Donetsk, chef-lieu de la rébellion prorusse dans l'est de l'Ukraine, a été la cible de tirs au lance-roquettes multiples Grad, a indiqué le service de presse dans un communiqué en signalant d'autres attaques contre les positions ukrainiennes dans la région de Donetsk.

Ces attaques n'ont pas fait de victimes, selon la même source. Kiev et les rebelles ont scellé vendredi à Minsk un cessez-le-feu à l'issue de négociations entre le «groupe de contact» (Russie, Ukraine, Ossce) et les séparatistes, destiné à mettre fin à un conflit de près de cinq mois qui a fait plus de 2 700 morts et un demi-million de réfugiés et déplacés.

L'Ukraine et les Occidentaux ont accusé la Russie d'avoir déjà déployé ses troupes régulières dans l'est de l'Ukraine, ce que Moscou a démenti.

**4 soldats ukrainiens tués pendant le cessez-le-feu**

Quatre soldats ukrainiens ont été tués dans l'Est du pays depuis l'entrée en vigueur vendredi du cessez-le-feu scellé entre Kiev et les séparatistes, a annoncé mardi un responsable du ministère de la Défense.

«Pendant le cessez-le-feu, quatre soldats ont été tués et 29 blessés», a déclaré le chef du département médical du ministère de la Défense Vitali Anatronatov cité par les médias ukrainiens.

Kiev et les séparatistes ont conclu vendredi un accord de cessez-le-feu destiné à mettre fin à un conflit de près de cinq mois qui a fait plus de 2 700 morts et un demi-million de réfugiés et déplacés.

Lavrov : «Moscou espère que les pourparlers commenceront rapidement»

La Russie espère que les pourparlers sur le statut spécial des régions séparatistes de l'est de l'Ukraine, prévu par l'accord de cessez-le-feu signé à Minsk, commenceront rapidement, a déclaré mardi le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

Le protocole sur le cessez-le-feu, signé vendredi dernier à Minsk, «prévoit que des mesures soient prises» visant à définir «le statut du sud-est de l'Ukraine», a indiqué M. La-

vrov, lors d'une conférence de presse à Moscou. «Nous espérons que de tels pourparlers commenceront vite», a-t-il ajouté.

Le protocole, signé vendredi lors d'une réunion entre Moscou, Kiev, les rebelles prorusse et l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (Ose), stipule un «statut spécial» pour les régions contrôlées par les séparatistes et des élections pour les régions de Donetsk et de Lougansk (est de

l'Ukraine). Ce statut devrait être discuté à Minsk d'ici une semaine, a indiqué dimanche le «Premier ministre» de la république séparatiste autoproclamée de Donetsk (DNR), Alexandre Zakhartchenko, qui voudrait par ailleurs ajouter à l'accord déjà scellé «la reconnaissance de (leur) indépendance», ce à quoi s'oppose Kiev. Alors que Kiev et les séparatistes se sont mutuellement accusés ces derniers jours des violations de la trêve, M. Lavrov a ex-

primé la «vive préoccupation de Russie» face à une concentration présumée d'armes lourdes par l'armée ukrainienne, près de Debaltsevo, dans la région de Donetsk. «Nous avons fait partie de notre préoccupation aux autorités ukrainiennes», a indiqué M. Lavrov. En dépit des assurances de Kiev qu'il n'y a pas de projets visant à miner la trêve (...), nous allons surveiller la situation de la manière la plus attentive», a-t-il souligné.

PALESTINE - ISRAËL**La Russie appelle Israël à renoncer à s'approprier des terres en Cisjordanie**

La Russie a appelé lundi Israël à annuler sa décision de confisquer des terres palestiniennes en Cisjordanie occupée, estimant que cette démarche «nuira aux perspectives du processus de paix palestinio-israélien».

«Nous appelons les autorités israéliennes à revoir leur décision d'annexer 400 hectares en Palestine», a indiqué dans un communiqué le ministère russe des Affaires étrangères, cité par l'agence Ria Novosti.

«Nous sommes persuadés que (...) les deux parties en conflit palestinio-israélien devraient faire des gestes de bonne volonté susceptibles d'éviter l'escalade du conflit et d'encourager la reprise des négociations de paix sur le statut définitif des territoires palestiniens sur la base des normes internationales», a ajouté le communiqué.

Selon le ministère russe, ces actions israéliennes «unilatérales nuiront aux perspectives du processus de paix palestinio-israélien qui repose sur l'idée d'un Etat palestinien basé sur les lignes de 1967 avec échanges de territoires».

La semaine dernière, Israël a annoncé sa décision de s'«approprier» 4 000 acres (l'équivalent de 400 hectares) de terres proches de la colonie de Gva'ot, dans le sud de Béth Léhem.

Il s'agirait d'une confiscation de terres «sans précédent» par son ampleur depuis les années 1980, selon l'organisation anticolonialiste «La Paix maintenant».

Les responsables palestiniens avaient dénoncé de leur côté un «nouvel affront israélien».

La poursuite de la colonisation dans les territoires occupés ou annexés par Israël depuis 1967 est largement considérée comme une entrave majeure aux efforts déployés depuis des décennies pour résoudre le conflit israélo-palestinien.

ALLEMAGNE - UE
Schauble s'oppose énergiquement à la violation de la discipline budgétaire

Le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble, a estimé mardi que violer les règles budgétaires en espérant stimuler la croissance économique était «une erreur», soulignant que son pays n'entendait nullement dévier de sa ligne.

«Nous ne prendrons pas ce chemin», a martelé M. Schäuble devant la chambre basse du Parlement allemand, à l'ouverture de la première lecture du projet de budget 2015.

«Nous avons prouvé ces dernières années, il faut se remettre cela en mémoire dans les débats actuels, nous avons prouvé qu'une politique budgétaire solide était la meilleure politique pour la croissance et l'emploi», a déclaré le ministre, qui présente un budget fédéral pour 2015 à l'équilibre, pour la première fois depuis 1969.

Et cela doit devenir la norme pour les années suivantes aussi. «Nous l'avons promis et nous le ferons», a assuré M. Schäuble.

«Ce n'est pas une fin en soi mais c'est le signe que l'on peut compter sur nous, c'est la seule manière de maintenir la confiance», a-t-il ajouté, «la confiance est primordiale pour les investisseurs et les consommateurs».

«Faire ce que l'on a dit, stabilité, tenir ses promesses, cela implique aussi de s'en tenir aux règles européennes, tout le monde devrait s'en tenir aux règles européennes, nous les avons décidées ensemble», a-t-il poursuivi, opposant implicitement une fin de non-recevoir aux appels qui fusent en Europe à plus d'indulgence vis-à-vis des contrevenants aux règles budgétaires.

IRAN - USA
De nouvelles sanctions américaines contre l'Iran ne sont pas tolérées

L'Iran a annoncé par la voix de son négociateur Abbas Araghchi, qu'aucune nouvelle sanction des Etats-Unis contre ses intérêts n'est tolérée, a rapporté mardi, l'agence de presse officielle d'Iran (Irna).

«Dans nos pourparlers (bilatéraux) avec les officiels américains, nous avons clairement annoncé que nous ne tolérerions plus ces mesures (des Etats-Unis)», a déclaré M. Araghchi.

Ces derniers mois, les Etats-Unis ont imposé de nouvelles sanctions sur plusieurs individus et entités iraniennes tout en s'engageant à continuer de travailler à une solution globale concernant le programme nucléaire controversé de l'Iran.

«Ce type de sanctions va à l'encontre de l'esprit de bonne volonté qui devrait régir les pourparlers (nucléaires)», a poursuivi M. Araghchi.

Le négociateur iranien a fait référence aux pourparlers récents entre les deux pays au sujet de dossiers relatifs au programme nucléaire iranien en affirmant qu'«il y a une bonne interaction entre les deux camps, mais cela ne veut pas dire que nous avons réglé tous nos problèmes existants».

Il s'est dit préoccupé par le fait qu'un accord global sur le nucléaire est loin d'être gagné et que tout résultat débouchant des négociations compliquerait davantage les problèmes de la région et serait «très dangereux».

L'Iran et le groupe P5+1 (composé des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et de l'Allemagne) ont accepté le 19 juillet de prolonger les pourparlers jusqu'au 24 novembre car il restait des problèmes non réglés, notamment au sujet de la capacité d'enrichissement d'uranium de l'Iran.

UE - MONTÉNÉGRO
La BCE va assister la Banque centrale du Monténégro en vue d'une éventuelle adhésion à l'UE

La Banque centrale européenne (BCE) a initié mardi une coopération avec la Banque centrale du Monténégro afin d'aider l'institution à s'aligner sur les standards européens, condition préalable à une éventuelle candidature du pays pour l'entrée dans l'UE.

«Ce programme vise à aider la Banque centrale du Monténégro dans sa préparation pour intégrer le système européen des banques centrales, une fois que le pays aura été sélectionné pour une adhésion à l'UE», a fait savoir la BCE dans un communiqué.

Dans le cadre de cette coopération, financée à hauteur de 300 000 euros par Bruxelles, la BCE devrait apporter son expertise au cours des sept prochains mois pour identifier les principaux efforts à fournir par son homologue monténégrine pour s'aligner sur les standards des banques centrales de l'Union européenne, est-il ajouté.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une «stratégie plus large en direction des candidats à l'ouest des Balkans et des possibles pays candidats à l'adhésion», détaille l'institution monétaire de Francfort. Le président désigné de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, avait toutefois affirmé mi-juillet qu'aucun nouveau pays ne rejoindrait l'Union européenne au cours des cinq ans de son mandat, même si elle devrait à terme s'ouvrir aux Etats des Balkans. Après avoir porté l'UE de 15 à 28 membres en dix ans, le processus d'élargissement s'est ralenti ces dernières années.

IRAK

La communauté internationale salue la formation du nouveau gouvernement...

La communauté internationale a salué hier l'approbation du gouvernement irakien de Haïdar Al-Abadi par le Parlement en accordant au nouveau Premier ministre un délai pour désigner deux des ministres qui seront à la pointe de la lutte face aux éléments de l'Etat islamique (EI), contre lequel une quarantaine de pays vont se mobiliser.

Le Parlement irakien a approuvé lundi soir lors d'un vote crucial un nouveau gouvernement dirigé par M. al-Abadi, mais les portefeuilles de l'Intérieur et de la Défense n'ont pas été pourvus. M. al-Abadi, désigné le 11 août pour former un gouvernement d'union, a demandé au Parlement un délai d'une semaine pour attribuer les postes vacants.

Entretiens, c'est lui-même qui assurera l'intérim. Le gouvernement sortant avait aussi entamé son mandat avec des portefeuilles non attribués et certains ministères ont été dirigés pendant quatre ans par des ministres intérimaires.

La communauté internationale attend beaucoup du nouveau gouvernement

La communauté internationale attend beaucoup du nouveau gouvernement irakien, car ce cabinet aura notamment la

lourde tâche d'enrayer les avancées des éléments de l'EI et de récupérer le terrain perdu en juin, lorsque l'armée fédérale avait été mise en déroute par l'offensive fulgurante des éléments de l'EI dans le nord du pays.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, tout en saluant la formation du nouveau gouvernement, a ainsi demandé à tous les dirigeants politiques irakiens de «continuer à collaborer et de revenir sans délai à une décision» sur la nomination des ministres de la Défense et de l'Intérieur.

Plaçant fermement son gouvernement sous le signe de l'unité, M. Abadi s'est engagé dès lundi devant le Parlement à régler les différends entre le gouvernement central et la région autonome du Kurdistan (nord).

De son côté, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a salué l'«étape majeure» qui représente la nomination d'un nouveau gouvernement en Irak.

Il a par ailleurs indiqué que la coalition internationale en cours de constitution pour affronter l'Etat islamique avait vocation à «perdurer des mois et même des années». Il doit effectuer cette semaine une tournée au Moyen-Orient pour consolider cette coalition.

Pour sa part, le président iranien Hassan Rohani a félicité le Premier ministre irakien pour la formation du nouveau gouvernement, en lui adressant un message dont lequel il est écrit, «J'espère que durant votre nouveau mandat, le calme reviendra totalement dans votre pays».

Le vice-ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdol-



lahian, a de son côté affirmé que «l'Iran soutient le gouvernement irakien dirigé par Haider Al-Abadi».

«Le moment est venu pour que les pays de la région aident le gouvernement irakien pour assécher les racines du terrorisme dans ce pays», a-t-il ajouté.

Une coalition internationale pour contrer l'EI

Face au danger représenté par les éléments de l'EI, coupables de terribles exactions dans les larges pans de territoire qu'ils occupent en Irak et en Syrie, la communauté internationale, à leur tête les Etats-Unis, ont enclenché la vitesse supérieure.

Washington, qui a entamé il y a un mois une campagne de frappes sur des positions de l'EI en Irak, entend bâtir une coalition internationale solide, à laquelle

plus de 40 pays participeront d'une manière ou d'une autre et dont le but est de se «cordonner face la menace posée par l'EI», selon une porte-parole de la diplomatie américaine.

D'ailleurs, une réunion se tiendra à New York dans l'après-midi du 24 septembre au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement, en parallèle avec l'Assemblée générale de l'ONU où le président américain prononcera un discours le matin même.

Les Etats-Unis, qui président le Conseil en septembre, comptent faire adopter à cette occasion une résolution contraignante qui «fixera un cadre légal» pour contrer la menace des éléments étrangers de l'EI.

De son côté, M. Kerry doit se rendre notamment en Jordanie et en Arabie saoudite où il va rencontrer, mercredi et jeudi, les

chefs de la diplomatie des six pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), de l'Irak, de la Jordanie et d'Egypte pour évoquer la lutte contre les éléments de l'EI.

Dans le même sillage, les pays de la Ligue arabe ont déjà pris fermement position contre l'EI. Ils sont décidés de «prendre les mesures nécessaires pour affronter les groupes terroristes», dont l'EI, «au plan politique, idéologique et sécuritaire».

Le cheikh d'al-Azhar en Egypte, l'une des plus prestigieuses institutions de l'islam sunnite, a qualifié ces éléments de l'EI de «criminels qui souillent l'image de l'islam et des musulmans».

Au Moyen-Orient, M. Kerry s'entretiendra également de la manière de soutenir davantage la sécurité et la stabilité du tout jeune gouvernement irakien.

... Le gouvernement iranien également...

Le président iranien Hassan Rohani a félicité dans un message le Premier ministre irakien Haider Al-Abadi pour la formation du nouveau gouvernement, a rapporté le site officiel du gouvernement mardi.

«J'espère que durant votre nouveau mandat, le calme reviendra totalement dans votre pays», a écrit M. Rohani.

Le vice-ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, a de son côté affirmé que «l'Iran soutient le gouvernement irakien dirigé par Haider Al-Abadi».

«Le moment est venu pour que les pays de la région aident le gouvernement irakien pour assécher les racines du terrorisme dans ce pays», a-t-il ajouté.

Le Parlement irakien a approuvé lundi soir lors d'un vote crucial un nouveau gouvernement dirigé par Haider al-Abadi, mais les portefeuilles de l'Intérieur et de la Défense n'ont pas été pourvus.

M. Abadi, désigné le 11 août pour former un gouvernement d'union, a demandé au Parlement un délai d'une semaine pour attribuer les postes vacants, dont l'Intérieur et la Défense. Entre-temps, c'est lui-même qui assurera l'intérim.

Le gouvernement sortant avait aussi entamé son mandat avec des portefeuilles non attribués et certains ministères ont été dirigés pendant quatre ans par des ministres intérimaires.

... Et le secrétaire général de la Ligue arabe



Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al Arabi, a salué la formation du nouveau gouvernement irakien sous la présidence de Haider Abadi.

Dans un communiqué rendu public mardi, M. Al Arabi a exprimé «la solidarité de la Ligue arabe avec le nouveau gouvernement irakien et son soutien aux efforts de lutte antiterroriste» soulignant la nécessité d'unifier les efforts arabes et internationaux pour soutenir l'Irak dans cette étape décisive.

Le secrétaire général de la Ligue arabe a estimé que «la formation du nouveau gouvernement par M. Abadi constitue une importante réalisation vers le renforcement de la sécurité et de la stabilité en Irak».

Il a dans ce cadre souhaité que d'autres démarches suivront dans le sens de la consécration de l'unité nationale entre les différentes composantes du peuple irakien et des courants politiques le représentant.

APS

SYRIE
L'émissaire de l'ONU pour la Syrie entame sa première visite à Damas

Le nouvel émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, est arrivé mardi à Damas pour sa première visite depuis sa nomination en juillet, ont rapporté des médias.

M. de Mistura est arrivé dans un grand hôtel de Damas en compagnie de son adjoint, le diplomate égyptien Ramzi Ezzedine Ramzi, ainsi que du vice-ministre syrien des Affaires étrangères Fayçal Moqdad.

Durant son séjour à Damas, qui devrait durer trois jours, M. de Mistura évoquera avec les responsables syriens «les perspectives d'une solution» au conflit qui ravage le pays depuis mars 2011, selon un journal syrien.

Le nouvel émissaire de l'ONU rencontrera également des opposants de l'intérieur, tolérés par le régime, qui devraient lui demander d'organiser des négociations de paix entre représentants du gouvernement syrien et de l'opposition.

M. de Mistura, nommé le 10 juillet en remplacement de l'Algérien Lakhdar Brahimi, représente uniquement l'ONU alors que M. Brahimi était envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue arabe.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:05 Jeunesse : Franklin
- 06:15 Jeunesse : Franklin
- 06:30 Jeunesse : TFou
- 10:10 Sport : Automoto
- 11:00 Sport : Téléfoot
- 11:50 Sport : L'affiche du jour
- 11:55 Culture Infos : Météo
- 11:58 Culture Infos : Météo des plages
- 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
- 12:45 Culture Infos : Météo
- 12:48 Culture Infos : Trafic info
- 12:55 : Du côté de chez vous
- 13:00 Culture Infos : Journal
- 13:30 Culture Infos : Reportages
- 14:15 Divertissement : La menteuse
- 15:15 Divertissement : La disparition de mon enfant
- 17:05 Divertissement : Bienvenue au camping
- 18:10 Divertissement : Secret Story
- 19:00 Divertissement : Au pied du mur
- 19:55 Culture Infos : Météo
- 20:00 Culture Infos : Journal
- 20:30 Culture Infos : My Million
- 20:35 Culture Infos : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Série TV : Pep's
- 20:55 Série TV : Mentalist
- 21:45 Série TV : Mentalist
- 22:35 Série TV : Mentalist
- 23:35 Culture Infos : Restos du cœur

2

- 06:00 Divertissement : Les Z'amours
- 06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
- 06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
- 07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
- 07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
- 08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
- 08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
- 08:45 Culture Infos : Islam
- 09:15 Culture Infos : Judaïca
- 09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux
- foi, espérance et traditions
- 10:00 Culture Infos : Présence protestante
- 10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
- 12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Culture Infos : Météo 2
- 13:00 Culture Infos : Journal
- 13:20 : 13h15, le dimanche...
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:15 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
- 17:00 Divertissement : Le monument préféré des Français
- 17:55 Divertissement : Face à la bande
- 18:55 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Culture Infos : Météo 2
- 20:00 Culture Infos : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:42 Culture Infos : Beau travail
- 20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
- 20:44 Culture Infos : Météo 2
- 20:45 Culture Infos : Secrets d'histoire
- 22:35 Culture Infos : Tête haute : 8 mois de bagarre
- 23:30 Divertissement : D'un 11-Septembre à l'autre

3

- 06:00 Culture Infos : EuroNews
- 06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron
- 06:59 : Georges, le petit curieux
- 07:24 Série TV : Georges, le petit curieux
- 07:50 Série TV : Georges, le petit curieux
- 08:13 Série TV : La chouette & Cie
- 08:24 Jeunesse : Garfield & Cie
- 08:48 Jeunesse : Garfield & Cie
- 09:11 Jeunesse : Garfield & Cie
- 09:36 Jeunesse : Tom et Jerry
- 10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse
- 11:08 Jeunesse : Les Dalton
- 11:16 Jeunesse : Les Dalton

- 11:23 Jeunesse : Les Dalton
- 11:31 Jeunesse : En sortant de l'école
- 11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
- 11:45 Culture Infos : Expression directe
- 11:55 Culture Infos : Météo
- 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
- 12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
- 12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
- 13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
- 14:55 Sport : Équitation
- 14:55 Série TV : Un cas pour deux
- 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Divertissement : Harry
- Harry
- 17:25 Divertissement : Un livre, un jour
- 17:30 Divertissement : Slam
- 18:10 Divertissement : Questions pour un champion
- 18:55 Culture Infos : Objectif indépendance
- 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
- 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
- 19:58 Culture Infos : Météo
- 20:00 Sport : Tout le sport
- 20:15 Série TV : Plus belle la vie
- 20:42 Culture Infos : Beau travail
- 20:45 Divertissement : Commissaire Laviolette
- 22:20 Culture Infos : Météo
- 22:25 Culture Infos : Grand Soir 3
- 23:15 Divertissement : Du côté de chez Dave, l'intégrale

CANAL+

- 07:05 Série TV : Stella et Sacha
- 07:15 Série TV : Larva
- 07:20 Jeunesse : Kiki & Bob
- 07:30 Série TV : Camp Lakebottom
- 07:45 Série TV : Camp Lakebottom
- 07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards
- 08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards
- 08:10 Série TV : Les Crumpets
- 08:25 Cinéma : Le choc des générations
- 10:05 :Jamel Comedy Club
- 10:35 Cinéma : Né quelque part
- 11:55 Culture Infos : La météo
- 12:00 Divertissement : L'oeil de Links
- 12:45 Culture Infos : Le JT
- 13:05 Sport : La grille
- 13:55 Sport : Formule 1
- 14:10 Cinéma : 40 ans : mode d'emploi
- 14:45 Sport : La Rochelle / Toulouse
- 14:55 Série TV : The Newsroom
- 15:50 Culture Infos : National Geographic
- 16:35 Cinéma : Blue Jasmine
- 18:15 Série TV : Pendant ce temps...
- 18:17 Série TV : Pendant ce temps...
- 18:20 Série TV : Mon oncle Charlie
- 18:45 Culture Infos : Le JT
- 19:05 Divertissement : Le grand journal
- 20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
- 20:25 Divertissement : Le petit journal
- 20:55 Cinéma : Grand Central
- 22:25 Divertissement : Plateaux cinéma indépendant
- 22:25 Cinéma : Zaytoun

M6

- 06:00 Divertissement : M6 Music
- 07:00 Divertissement : Absolument stars
- 09:45 Série TV : Malcolm
- 10:10 Série TV : Malcolm
- 10:35 Série TV : Malcolm
- 11:10 Sport : Sport 6
- 11:20 Sport : Turbo
- 12:40 Culture Infos : Météo
- 12:45 Culture Infos : Le 12.45
- 13:05 Culture Infos : Maison à vendre
- 15:45 Divertissement : Mauvais fils
- 17:40 Divertissement : Les reines du shopping
- 18:50 Culture Infos : 100 % mag
- 19:40 Culture Infos : Météo
- 19:45 Culture Infos : Le 19.45
- 20:10 Série TV : Scènes de ménages
- 20:45 Cinéma : Hancock
- 22:25 Cinéma : Kick-Ass

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

Blacklist



Résumé

Une attaque bactériologique dans le métro, via une mallette contenant un virus mortel, fait près d'une quarantaine de victimes. Le FBI enquête. Red met les agents sur la piste de Frederick Barnes, un scientifique spécialisé dans la guerre bactériologique. Serait-il devenu un meurtrier de masse ? Liz se rend chez Anne Forrester, une ancienne collaboreuse de Barnes. Elle découvre qu'Anne a eu une liaison avec Barnes, et que de cette relation est né Ethan, un garçon atteint du syndrome de Kurz. Le même mal qui a frappé les passagers du métro...

2

19h45

Détectives



Résumé

Alors qu'il est accusé d'organiser un trafic de précieuses œuvres d'art, un commissaire-priseur clame son innocence. Pour sa défense, il s'efforce de prouver qu'il est en fait victime d'un escroc. Mais, curieusement, personne n'a jamais vu le soi-disant «véritable coupable». Les détectives de l'agence mènent l'enquête pour démêler le vrai du faux dans cette histoire. Pendant ce temps, un petit complot sans envergure, écrasé par le remords, supplie Xenia de retrouver une de ses camarades. En effet, celle-ci a disparu après avoir été accusée d'être à l'origine d'un incendie criminel, alors que c'est lui qui se cache derrière tout ça...

3

19h45

Le monde de Jamy



Résumé

A travers six destinations, Jamy voyage dans le temps et les époques pour décrypter les secrets des prouesses architecturales et le génie des bâtisseurs aux côtés d'ingénieurs, d'artistes, d'architectes et d'archéologues. A Rome, Jamy explore les aqueducs romains et le Colisée. A Angkor, il revient sur l'incroyable maîtrise de l'eau qui a permis aux architectes khmers de bâtir la plus grande métropole médiévale au cœur d'une forêt. Le périple se poursuit en Europe à la découverte de la basilique Saint-Denis, à Florence, le berceau de la Renaissance et à Paris pour s'intéresser à l'architecture métallique avec le Grand Palais. Le parcours s'achève à New York, symbole de la course à la hauteur avec les gratte-ciels.

CANAL+

19h55

Liberté, égalité, improvisez !



Résumé

À l'école, en entreprise ou encore lors d'un entretien d'embauche, les situations nécessitant de la prestance, de la répartie et de l'assurance sont nombreuses. Marc Ladreit de Lacharrière, dirigeant d'entreprise, Jamel Debbouze, comique, et Alain Degois, professeur de théâtre surnommé «papi», sont convaincus de l'importance de former les jeunes à l'improvisation pour développer ces qualités précieuses dans le monde du travail. A Bordeaux, Lille, Trappes et Rochefort, des ateliers d'impro sont proposés dans les collèges. A travers une immersion en fil rouge dans l'atelier bordelais, zoom sur ce que le jeu théâtral a apporté aux jeunes. Le groupe a participé aux matches du Trophée d'improvisation organisé par la Fondation Culture et Diversité, dont la finale s'est déroulée à Paris en présence du président de la République.

M6

19h50

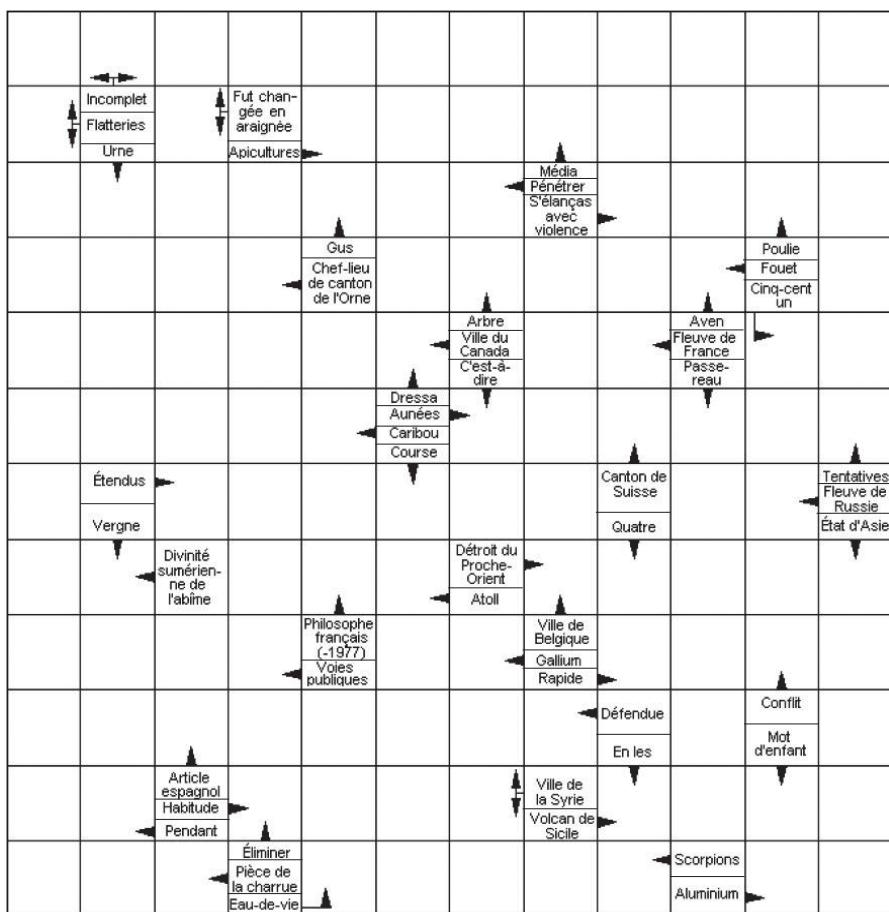
Maison à vendre



Résumé

Au sommaire : Sandrine et Stéphane Sandrine, Stéphane et leur fils Lionel vivent depuis quinze ans à Pierrefitte-sur-Seine, en banlieue parisienne, dans une maison que le père de famille a transformée du sol au plafond. La famille, qui rêve de s'installer dans le sud, cherche un acquéreur depuis déjà trois ans, sans succès. Katia, 52 ans, vit dans le XIe arrondissement de Marseille avec son fils Jimmy. Depuis son divorce, l'appartement est devenu trop grand et trop coûteux. Au chômage depuis six mois, Katia ne parvient plus à payer les traites. Vendre est un impératif. Mais la passion que nourrit Katia pour les phares, quelque peu envahissante, freine les visiteurs.

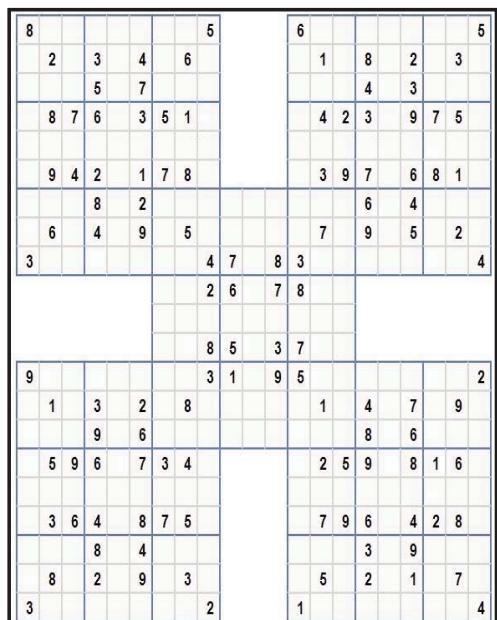
Mots fléchés n°712



Samouraï-Sudoku n°712

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



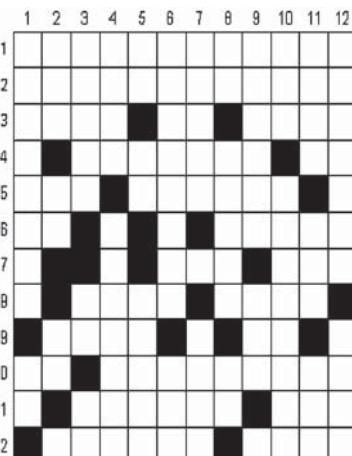
Mots croisés n°712

► Horizontalement:

- 1.Polygon à quatre côtés
- 2.Relatifs aux ultrasons
- 3.Grand oiseau d'Australie - Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
- 4.Bras - Our
- 5.Pronom relatif - Divinité féminine
- 6.Adjectif numéral - Pied menu
- 7.Première épouse de J-

► Verticalement:

- 1.Petite quantité - Note de loi
- 2.Pétillant - Article indéfini - Négation
- 3.Parcelle - Note - Soldat américain
- 4.Qui a des pousses serrées, abondantes - Action ou parole stupide
- 5.Radium - Mendélévium - Tendons
- 6.Couleur - Bière anglaise
- 7.Cornemuse d'un type très répandu au Moyen Âge -
- 8.Prénom masculin - Erre
- 9.Insecte hétéroptère - Deux
- 10.Pronom personnel - Ensemble des traverses d'une voie ferrée
- 11.Affronts - Logement
- 12.Signes d'altération qui hausse d'un demi-ton - Volcan d'Italie



7 erreurs



Proverbes

L'eau c'est la vie et le lait c'est la survie.

Proverbe algérien

Ah! Si j'avais été plus intelligent! Un dépôtoir peut-t-il donner des figues fraîches? a dit le chacal.

Proverbe berbère

Pour chaque regard que nous jetons en arrière, il nous faut regarder deux fois vers l'avenir.

Proverbe arabe

Il n'y a que la vérité qui blesse.

Proverbe français

C'est arrivé un 10 septembre

1714 : Prise de Barcelone par Philippe V d'Espagne durant la Guerre de Succession d'Espagne.

1758 : Bataille de Saint-Cast (guerre de Sept Ans).

1802 : Annexion du Piémont par la France.

1814 : Fin de la bataille du lac Champlain (Guerre de 1812).

1914 : Fin de la bataille de Lemberg.

1973 : Coup d'État au Chili.

2001 : Attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

2007 : La Russie teste la plus puissante bombe thermobarique surnommée le père de toutes les bombes.

Célébrations

- Journée mondiale de lutte contre le terrorisme, depuis 2008, reconnue par de nombreuses associations.

- **Espagne : Catalogne :** Diada Nacional de Catalunya, fête nationale, commémore la prise de Barcelone en 1714.

- **Éthiopie :** Enkutatash, Nouvel An éthiopien.

- **États-Unis :** Patriot Day.

- **Argentine :** Día del Maestro, fête des professeurs.

**CE SOIR À 20H30 À BLIDA, ALGÉRIE-MALI
POUR LES QUALIFICATIONS À LA CAN 2015**

Les Verts pour une seconde victoire consécutive

« Il faut battre le Mali pour donner plus de confiance à nos supporters », cette déclaration du défenseur Essaid Belkalem résume parfaitement l'ambiance qui règne au sein des Verts avant d'affronter ce soir à partir de 20h30 la sélection malienne pour le compte de la 2ème Journée du groupe « B » des éliminatoires de la CAN 2015 prévue à partir de janvier prochain au Maroc.

Saïd Ben

Après avoir bénéficié d'un quartier libre dimanche dernier, les joueurs de la sélection algérienne ont repris les entraînements lundi après midi avec une séance au stade Mustapha Tchaker de Blida dont le premier quart d'heure de la séance a été ouvert aux médias, avant de conclure hier, par un dernier entraînement.

Les joueurs autant que le coach des Verts sont unanimous à déclarer qu'ils sont bien prêts pour une seconde victoire consécutive après celle ramenée d'Addis Abeba samedi dernier face à l'Ethiopie (1-2).

Essaid Belkalem reconnaît d'abord que « ce sera un match difficile mais nous allons tout faire pour gagner notre premier match à domicile devant nos supporters. Les maliens vont tout faire pour se racheter après les résultats négatifs enregistrés face à l'Algérie. Pour nous, il est temps de donner confiance à nos supporters ».

De son côté, Mandi versé dans le même ordre d'idée en assurant que « Nous allons tout faire pour battre le Mali et faire plaisir à nos supporters ».

Absent contre l'Ethiopie lors du premier match pour cause de fatigue, Madjid Bougherra déclare que « Medjani et Belkalem ont bien accompli leur mission et aujourd'hui je ne suis pas prêt physiquement. Il faut remettre les pieds sur terre et bien se concentrer sur notre sujet car notre mission ne sera pas facile ... » conclut Bougherra.

Ce qui est bien vrai d'ailleurs à propos de ce second match des Verts, le coach Gourcuff pourrait bien revoir son effectif mais pas au point de le chambouler.

« Blida peut être qu'il y aura des changements contre le Mali », a déclaré le technicien français à l'issue du match d'Addis-Abeba, qui coïncidait avec son baptême de feu avec les Verts.

Estimant qu'un capital point de 12 unités sera suffisant pour les Verts afin de valider leur billet pour la CAN prévue en janvier prochain au Maroc, l'entraîneur breton tabblera sur un sans faute au cours des trois matchs au programme à domicile, maintenant qu'il a décroché trois points à l'extérieur. Et donc cela devrait être le cas dès ce soir.

L'aspect physique risque de jouer un mauvais tour aux joueurs, d'autant que les protégés de Gourcuff auront du mal à récupérer des grands efforts déployés à Addis-Abeba, de surcroît dans des conditions difficiles.

C'est ce qui explique, d'ailleurs, les intentions de Gourcuff d'opérer quelques changements sur son équipe type, même si les entraîneurs sont très souvent adeptes de la règle disant qu'on ne change pas une équipe qui



gagne. Toutefois, pour le cas de la sélection algérienne, Gourcuff peut se targuer de disposer d'un effectif riche et surtout garni d'individualités dont le niveau est très rapproché.

On évoque surtout une probable titularisation de Mahrez et Belfodil face au Mali eux qui n'ont fait leur entrée qu'en remplaçants lors du premier match. Mais, rien n'est encore sur car seul le staff technique est à même de connaître très bien les forces et faiblesses de chaque éléments. L'essentiel est que dans le camp des Verts l'ère et l'ambiance est vraiment à l'optimisme. Seulement, il faut aussi savoir que du côté malien on affiche de grandes ambitions face aux Verts.

Les Maliens veulent un bon résultat à Blida

Le sélectionneur de l'équipe malienne de football, le Franco-polonais, Henryk Kasperszak, affiche bien ses intentions en déclarant, entre autres que "Nous avons effectué ce déplacement avec la ferme intention de revenir avec un bon résultat. Nous sommes prêts à affronter l'Algérie qui reste une équipe....", remarque le coach du mal.

Le joueur Fousseini Diawara, lui, estime que « la dernière victoire face au Malawi nous boostera avant d'affronter l'Algérie ».

Pour sa part, Seydou Keita, l'ex-joueur de Barcelone, annonce que « Nous sommes à Alger pour gagner. Je me sens physiquement prêt à aider encore ma sélection ».

Quant à l'ancien joueur de Milan AC, Bakaye Traoré, il fait remarquer qu'« il faudra bien se méfier de Brahimi. Ce sera un match compliqué devant cette redoutable équipe algérienne, mais il est clair qu'on ne se laisserait pas faire... ». Ce qui voudrait dire que les Maliens sont

bien déterminés à revenir avec un bon résultat de Blida.

Sur le plan de l'effectif, le sélectionneur de l'équipe malienne, Henry Kasperszak, a fait appel aux services du gardien de but du CS Dougouwolofia (division 1 malienne), N'tji Michel, pour remplacer Mamadou Samassa, suspendu, en vue du match de ce soir.

L'équipe malienne a rallié Alger lundi dernier avant d'avoit eu une séance d'entraînement hier au stade de Mustapha-Tchaker à l'heure du match.

Le match s'annonce donc très compliqué pour les deux sélections qui partagent pour le moment la première place du groupe « B » où le second match opposera cet après midi (14 heures) le Malawi à l'Ethiopie chez le premier nommé.

Les Verts auront, toutefois, les faveurs des pronostics dans ce match pour arracher les trois points de la victoire et ainsi rassurer leurs fans en prouvant, une fois de plus, qu'ils sont bel et bien sur la même dynamique des bons résultats depuis le dernier Mondial au Brésil. Alors bon courage les Verts !

Le point du groupe B avant la deuxième journée :

Programme :

Aujourd'hui :

14h30 : Malawi-Ethiopie :

20h30 : Algérie-Mali

Déjà joués :

Ethiopie - Algérie

1 - 2

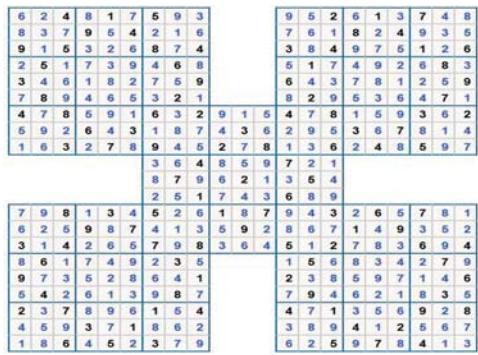
Mali - Malawi

2 - 0

Classement

	Pts	G	N	P	BP	BC	Dif.
1. Mali	3	1	0	0	2	0	+2
- Algérie	3	1	0	0	2	1	+1
3. Ethiopie	0	0	0	1	1	2	-1
- Malawi	0	0	0	1	0	2	-2.

Sudoku N°711



Mots Croisés N°711

PUDIBONDERIE
URANUS■AMERS
PICOTIN■AVEC
ICA■SEANCE■R
NEPE■RIPIENO
IMOLA■F■ES■Q
SI■OLT■TR■OU
AERICOLE■ISE
T■AGONISER■R
IR■NOTE■TITI
OISELE■CRANE
NONRESIDENTS

Mots Fléchés N°711

BADIGEONNAGE
O■ETAT■OUTIL
IRRESOLUE■NA
TON■PNEU■RUN
IMITA■VROUM■
LEE■ROUE■SOC
L■RADAR■O■RA
EV■S■KENNEDY
MISSEL■OU■RE
ESTIVANT■TAN
NE■DENIERS■N
TROU■DEROUTE

S o l u t i o n

SPORT : LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

Tahmi exhorte les directeurs de wilayas à appliquer «avec rigueur» les nouvelles directives

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a appelé mardi les Directeurs des 23 wilayas abritant les clubs de Ligues 1 et 2 professionnelles de football à «appliquer avec rigueur, et dans l'immédiat, les nouvelles directives décidées lors de la dernière réunion interministérielle» visant à lutter contre la violence dans les stades.

«L'incident ayant coûté la vie à Albert Ebossé (ex joueur de la JSK) est dramatique, mais il ne s'agit pas de traiter ce cas en particulier. Notre but est de lutter intelligemment contre la violence dans les stades, et de manière durable car personne n'est à l'abri. Ce qui s'est passé à Tizi Ouzou peut se reproduire ailleurs, et c'est justement ce que nous cherchons à éviter» a commencé par expliquer le ministre, lors d'une réunion tenue à Ghermoul (Alger).

Le 23 août dernier, l'attaquant camerounais de la JS Kabylie, Albert Ebossé, a été mortellement touché par un projectile à l'issue du match face à l'USM Alger (1-2), disputé au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou.

Le ministre a fait étalage de six principales directives à appliquer dans l'immédiat dans le cadre de cette lutte durable contre la violence, à commencer par l'établissement d'un fichier national des supporters, pour «identifier et interdire l'accès au stade aux voyous». Tahmi a également égalemenr à équiper, au plus vite, les



grandes enceintes sportives de caméras pour renforcer la vigilance, ainsi que la formation des stadiers, en étroite collaboration avec la DGSN (ndlr, Direction Générale de la Sécurité nationale) pour une meilleure efficacité à l'avenir.

Le ministre a appelé également à une «gestion rationnelle des infrastructures sportives» en insistant sur la nécessité d'éviter de les utiliser à «des fins lucratives» car selon lui «Le principal objectif est de développer le sport à travers tout le

pays, en rien d'autre».

Autre directive sur laquelle a insisté Tahmi concerne «la commission de sécurité» qui selon lui «doit être toujours active» pour pouvoir intervenir rapidement, si besoin est.

Tahmi a annoncé, par ailleurs, qu'il a été décidé «d'alléger» certaines réglementations «mais pour qu'on soit bien clairs, cet allègement n'est pas destiné à favoriser le laxisme, mais plutôt à éviter la bureaucratie, afin de rendre l'application sur le

terrain plus facile».

Certains parmi les 23 Directeurs de wilayas présents à cette réunion ont profité de l'occasion pour attirer l'attention du ministre sur certains problèmes qui les ralentissent dans l'accomplissement de leurs tâches, mais Tahmi les a exhortés à prendre leurs responsabilités.

«Ce n'est pas à moi de régler ces problèmes. Vous faites partie des plus hauts responsables au niveau de vos wilayas et c'est donc à vous qu'il revient de trouver des solutions. Nous, ce qu'on veut, c'est des résultats»

Tahmi a rappelé que 12.800 projets sont en cours de réalisation à travers le pays «allant de la pause d'un simple revêtement à la construction d'un grand complexe olympique, comme c'est le cas à Oran» mais il a dénoncé une certaine disparaître dans l'avancement des travaux.

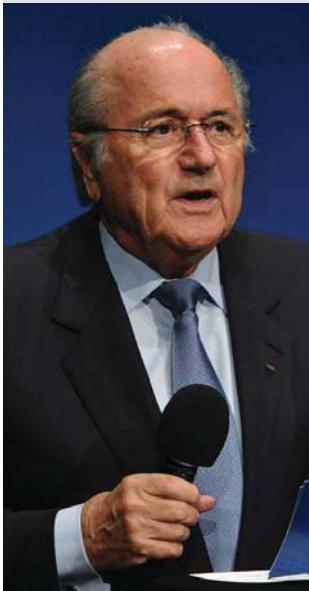
«Au moment où certains DJS ont pratiquement achevé leurs projets, d'autres ne sont qu'à 52% du taux de réalisation. Savant que les uns comme les autres bénéficient des mêmes moyens, je me demande ce qui peut bien justifier ce retard?» s'est-il insurgé, avant de marteler.

«Les DJS qui ont respecté les délais sont à remercier pour leur sérieux. Pour les autres, franchement, je ne trouve pas quoi dire. Mais ce qui est sûr, il est urgent pour eux de réagir» a-t-il conclu.

La Commission nationale de lutte contre la violence va se réunir ce mercredi matin à Alger, selon Tahmi, pour essayer de trouver d'autres solutions, dans la même perspective.

PUBLICITE

ARBITRAGE - FIFA Blatter veut essayer le «ralenti sur image»



Le président de la Fédération internationale de football (Fifa) Joseph Blatter a annoncé lundi qu'il souhaite «tester le ralenti sur images» pendant les compétitions, pour permettre aux entraîneurs de contester des décisions d'arbitrage en cours de match.

«Mais cela ne pourra se faire que dans une compétition dont tous les matchs bénéficient d'une couverture télévisuelle, ou dans une des compétitions de jeunes de la Fifa, comme la Coupe du monde des U20, prévue l'année prochaine en Nouvelle-Zélande, pendant laquelle nous pourrions tester ce système», a expliqué Blatter à Manchester, lors de la conférence Soccex.

«J'espère que nous pourrons trouver une ligue, semi-professionnelle ou professionnelle, qui essaiera de tester ce système», a-t-il ajouté. Le président de la Fifa a espéré également que «les entraîneurs aient droit, une ou deux fois par mi-temps, de faire appel à la vidéo pour remettre en cause une décision de l'arbitre, mais seulement quand le jeu est arrêté».

Blatter avait émis une première fois l'idée d'utiliser le ralenti sur images lors du Congrès de la Fifa, en juin dernier à São Paulo.

TOURNOI INTERNATIONAL DE TRAMPOLINE ET TUMBLING DU PORTUGAL Toufik Chikhi décroche la 3^e place

Toufik Chikhi a pris la troisième place au Tournoi international de Trampoline et Tumbling de Loué (Portugal) dans la catégorie seniors garçon (trampoline), qui s'est déroulé du 3 au 7 septembre, a indiqué lundi la Fédération algérienne de gymnastique (FAG).

Son compatriote Omar Drareni a obtenu la cinquième place dans la discipline de tumbling senior garçon.

Dans la catégorie juniors garçon, l'Algérien Abdelkader Sabour s'est classé 5^e au concours de trampoline.

Le directeur des équipes nationales de la FAG Kamel Kouimia a estimé que les résultats obtenus par les athlètes algériens sont



«très satisfaisants». «Notre participation est très satisfaisante dans ces disciplines sachant que nos athlètes ont réalisé les meilleurs résultats jamais obtenus auparavant. Cela nous permet d'espérer améliorer notre score lors des championnats du monde» a indiqué Kamel Kouimia.

L'Algérie a pris part au Tournoi international de Trampoline et Tumbling du Portugal avec 5 athlètes (3 en trampoline et 2

tumbling). Ce tournoi qui a regroupé les meilleurs athlètes du Monde issus de 10 nations, s'est inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne de trampoline et tumbling en prévision des championnats du monde prévus en novembre prochain aux Etats-Unis.

EQUITATION/SAUT D'OBSTACLES Concours national du 18 au 20 septembre au Club hippique de la Mitidja

Un concours national de saut d'obstacles aura lieu du 18 et 20 septembre en cours au Club Hippique de la Mitidja Blida, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).

Douze épreuves sont au programme de cette manifestation hippique de trois jours, organisée par le Club Hippique de la Mitidja en collaboration avec la FEA et qui devra regrouper plus de 200 cavaliers et 150 chevaux de 22 clubs des trois régions du pays, dans les catégories cadets, juniors et séniors de 1^{er} et 2^{ème} degrés.

Il s'agit de quatre clubs de l'Est, à savoir le Club hippique de Constantine, le Centre équestre «Cirta» de Constantine, le «Nadi Chaâbi Forsane Annaba» et le Centre équestre «El Assil» de Skikda.

La région centre sera représentée par neuf clubs, à savoir ceux de la Garde Républicaine, du Centre équestre de Bordj El Bahri, du Centre équestre «Opla Caroubier», du Centre équestre de Bordj El Kiffan, du Centre équestre de Zeralda, du Centre équestre d'Ouled Fayet, du CLF 1^{ère} Région militaire Blida, de l'Ecole de police de Soumâa et du Club hippique de la Mitidja (Blida). La région ouest sera présente également par neuf clubs,



le CE Haras «Hocine El Mansour» de Mostaganem, le Centre équestre de Mostaganem, le Centre équestre «Etrier d'Oran», le Centre équestre «El Moughit» d'Oran, le Centre équestre de Sidi Bel-Abbès, le Centre équestre de Tlemcen, le Centre équestre «Emir Abdelkader» de Tiaret, le Centre équestre de loisirs de Tiaret et le Centre équestre de Relizane. La première journée prévoit le déroulement de six épreuves s'adressant aux cavaliers cadets, juniors et séniors de 1^{er} degré, montant des chevaux âgés de 4 ans et plus avec des obstacles de 1,05 mètre à 1,10 mètre.

Le lendemain, c'est au tour des 7^e et 8^e épreuves, qui font appel aux cavaliers juniors et séniors de 1^{er} et 2^{ème} degrés, en deux phases, montant des chevaux «C et B», suivie des épreuves neuf et dix réservées aux cavaliers cadets, juniors et séniors de premier degré minimum sans chronomètre et sans barrage, enfourchant des chevaux âgés de 4 ans et plus avec dimension

des obstacles de 1,05 et 1,10 mètre. Cette manifestation équestre sera clôturée par le grand prix à la mémoire de Moussa Kébir, membre fondateur défunt du CHM Blida et qui sera réservé aux cavaliers séniors titulaires du 2^{degré} aux chevaux âgés de 6 ans et plus.

Epreuve en deux manches A et B jugées au barème. A sans chronomètre pour la 1^{ère} manche et au chronomètre pour la 2^{ème} avec 17 obstacles de 1,25 mètre de hauteur et une rivière de 3 mètres, selon les organisateurs.

De nombreux prix seront remis aux lauréats de ce concours national, ainsi que le vainqueur du prix mémorial «Le Moussa Kébir».

Rappelons, la belle prestation du jeune cavalier algérien Selim Djebli, classé 48^e sur 166 cavaliers de 48 nations engagées dans l'épreuve d'endurance sur 160 kilomètres, lors des jeux équestres mondiaux en Normandie, disputés dans des conditions très difficiles marquées par de fortes pluies et des déferrages qui ont conduit à des éliminations de plusieurs concurrents.

Cette participation à ce rendez-vous mondial équestre est une grande première dans l'histoire de l'équitation algérienne.

OLYMPIQUE LYONNAIS

Nabil Fekir reprend l'entraînement après un mois d'indisponibilité

Le milieu de terrain franco-algérien de l'Olympique Lyonnais, Nabil Fekir, a repris les entraînements lundi avec son club, après un mois d'indisponibilité à cause d'une blessure, ont annoncé plusieurs médias locaux.

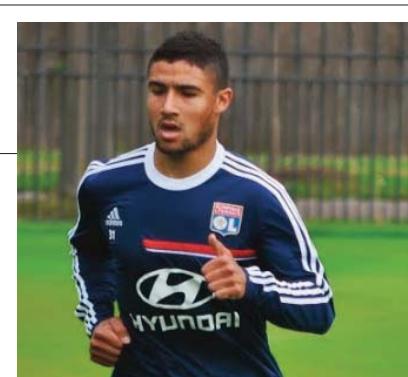
Ce milieu offensif de 21 ans s'était blessé à l'épaule le 9 août dernier, lors du match qui a opposé son équipe au Stade Rennais (2-0). C'était suite à un choc avec le défenseur Cheikh M'Bengue et qui avait nécessité sa sortie dès la 26^e minute de jeu.

Après quatre semaines d'indisponibilité, Fekir a donc repris les entraînements avec le reste du groupe, le moins, le temps d'un échauffement, car une fois le travail collectif entamé, le staff technique l'a convié à poursuivre sa préparation en solo.

Egalement concernés par ce travail spécifique, Yoann Gour-

cuff (ndl), le fils du sélectionneur de l'Equipe d'Algérie), Mohamed Yatara et Samuel Umtiti. Le meneur de jeu Steed Malbranque est le seul joueur, revenu de blessure, à avoir été autorisé à réintégrer le groupe, car jugé apte pour le service. D'après les mêmes sources, Fekir, Gourcuff et Umtiti restent incertains pour le prochain match contre l'AS Monaco, prévu vendredi. Nabil Fekir est l'un des six joueurs franco-algériens qui composent l'actuel effectif professionnel de l'Olympique Lyonnais. Ayant déjà tapé de l'aile du coach Christian Gourcuff, il est pressenti pour intégrer prochainement les rangs des «Vertus».

Les cinq autres franco-algériens qui composent l'effectif Lyonnais sont: Mehdi Zeffane, Rachid Ghezzal, Yassine Benzia, Farès Bahloul et Zakarie Labidi.



APS

Chelsea : le club le plus endetté du monde !

Et oui, vous ne vous en doutiez certainement pas, mais Chelsea est bel et bien le club le plus endetté du monde sur les chiffres de l'année 2013. En effet, le club présidé par Roman Abramovitch possède une dette équivalente à 1,2 milliard d'euros, placant les Blues devant le Real Madrid avec 530 millions d'Euros et l'Atlético Madrid avec 500 millions d'euros. Comme quoi avoir de grands joueurs ne garantit pas d'avoir des finances saines comme on pourrait le croire !



JUAN MATA

La fin de l'aventure avec Man U

Un an après son arrivée à Manchester United, en provenance de Chelsea, Juan Mata est déjà annoncé sur le départ. L'espagnol, qui n'entrerait pas spécialement dans les plans de Louis Van Gaal, pourrait profiter du mercato hivernal pour rebondir du côté de l'Italie.

C'est le Daily Mail qui rapporte l'information, précisant que l'espagnol ferait directement les frais de l'arrivée d'Angel Di Maria, qui lui sera préféré au milieu de terrain. Pour le remplacer, les Red Devils devraient tenter une nouvelle fois de recruter Arturo Vidal, déjà ciblé sans succès cet été. De son

côté la Juventus de Turin ne serait pas insensible au profil de l'espagnol, qui souhaiterait toutefois tenter de s'imposer à Manchester United, histoire que son passage en Premier League ne se résume pas à une série d'échecs personnels.

Moyes a coûté très cher au club

A en croire les informations du Telegraph, David Moyes aurait coûté très cher à Manchester United. Si le technicien écossais n'est même pas resté une saison complète à la tête des Red Devils, il aurait coûté la somme de 62,5 millions d'euros aux Manuciens. La raison ? Ses indemnités de licenciement (4,3 millions par année de contrat non-respecté), mais surtout une non qualification pour la C1 (environ 43 millions d'euros).

Van Persie veut jouer jusqu'à 40 ans !

Robin van Persie est professionnel depuis 2001 et compte encore avoir quelques années devant lui. Âgé de 31 ans, le Néerlandais a déjà déclaré qu'il comptait prendre part à la prochaine Coupe du monde en Russie en 2018. Mais le buteur de Manchester United a également déclaré qu'il souhaitait jouer jusqu'à ses 40 ans ! « (A la Coupe du monde) j'aurai 35 ans et je ferai tout pour y être.

J'ai une bonne hygiène de vie, cela me préserve bien. Mon objectif est de jouer au plus haut niveau aussi longtemps que possible.

J'ai 31 ans et j'ai encore un peu moins de neuf saisons devant moi. Je ne jouerai pas pour un grand club à 40 ans, mais je veux encore jouer en professionnel à cet âge-là » a fait savoir van Persie pour le média néerlandais De Volkskrant.



Benatia ne pouvait pas refuser



Pour 26 millions d'euros plus 4 millions de bonus éventuels, Mehdi Benatia (27 ans) a quitté la Roma pour le Bayern Munich cet été. Le défenseur marocain ne pouvait pas refuser le club bavarois.

«Le Bayern s'est intéressé à moi après la blessure de Javi Martinez. Je ne voulais pas rater cette chance, confie l'ancien Marseillais à Kicker. C'est une opportunité incroyable et j'ai dit à Sabatini : 'Je veux aller au Bayern, mettons nous d'accord.' Le Bayern est un top club, un des quatre meilleurs clubs du Monde. Ils jouent sur tous les tableaux, tous les ans. Une telle offre ne se présente qu'une seule fois. Je sais qu'il y a beaucoup de concurrence. Mais ma priorité était de rejoindre un club qui gagne des titres. Pep Guardiola peut vous rendre meilleur. Même à 27 ou 28 ans, il arrive encore à vous faire progresser.»

REMY bien décidé à s'imposer



Loïc Rémy à de l'ambition à revendre. Arrivé au club londonien lors du mercato estival pour pallier le départ de Fernando Torres, l'attaquant français n'entend pas rester dans l'ombre de Diego Costa et de Didier Drogba : « Je sais que je ne

commencerai pas comme premier choix en attaque à Chelsea, mais rien n'est gravé dans la roche. J'ai mes chances. Je n'ai pas signé pour eux pour m'asseoir sur le banc de touche. J'essaierai de m'améliorer autant que possible aux côtés des grands joueurs et le reste arrivera naturellement.»

ALGÉRIE - TADJIKISTAN

Le Président Bouteflika félicite le président du Tadjikistan à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République du Tadjikistan, M. Emomali Rahmon à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, lui renouvelant son attachement à œuvrer à la consolidation de la coopération bilatérale.

«A l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple tadjik ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je sais que cette heureuse circonstance pour vous renouveler mon attachement à œuvrer avec vous à la consolidation des liens traditionnels d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», a ajouté le Président Bouteflika.

ALGÉRIE - CORÉE DU NORD

Le Président Bouteflika félicite Kim Jong-Un à l'occasion du 66^e anniversaire de la fondation de la République

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a réaffirmé sa disposition de travailler de concert avec le premier secrétaire du parti du travail coréen, Kim Jong-un, premier président de la commission de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée, à l'occasion du 66^e anniversaire de la fondation de la République.

«Au moment où votre pays célèbre le 66^e anniversaire de la fondation de la République populaire démocratique de Corée, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes meilleures vœux de bonheur et de santé pour votre personne et de progrès et de prospérité pour le peuple coréen ami», écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Je sais que cette heureuse opportunité pour vous réitérer mon engagement à œuvrer, de concert avec vous, au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays au mieux des intérêts de nos deux peuples», a ajouté le Président Bouteflika.

APS

LORS DE SA RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT ARABE **M. Ould Khelifa souligne l'attachement de l'Algérie à l'unité des pays arabes**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a souligné mardi à Alger l'attachement de l'Algérie à l'unité des pays arabes face aux menaces de division, indique un communiqué de la chambre basse du parlement.

Lors de sa rencontre avec le président du Parlement arabe, Ahmed Ben Mohamed Al Jarwan, M. Ould Khelifa a mis en exergue l'attachement de l'Algérie à la nécessaire protection des pays arabes face aux menaces de division et rappelé les efforts «sincères» du pays dans le cadre de la Ligue arabe en faveur de l'unification des rangs arabes.

Le président de l'APN a souligné l'importance de l'action arabe commune dans le contexte des défis et menaces qui guettent la région actuellement passant en revue les défis qui se posent à l'Algérie du fait de vastes frontières avec des pays connaissant des troubles politiques et sécuritaires, ajoute la même source.

Il a réaffirmé dans ce sens l'attachement de l'Algérie au principe de refus de l'ingérence étrangère dans les affaires internes des pays, compte tenu des effets inverses d'une telle démarche, prônant la voie du dialogue pacifique pour le règlement des crises.

Il a également rappelé les efforts consentis dans le cadre du «Processus d'Alger» pour amener les antagonistes maliens au dialogue en vue



d'une solution pacifique à la crise dans ce pays.

Le président de l'APN a évoqué le soutien de l'Algérie au dialogue entre les Libyens pour la préservation de l'unité de leur pays et l'établissement de ses institutions nationales loin de toute ingérence étrangère.

M. Ould Khelifa a encore considéré que le soutien au droit du peuple palestinien dans les forces régionales et internationaux était un devoir pour les parlementaires arabes tant aux niveaux national que dans le cadre

du Parlement arabe. De son côté, M. Al-Jarwan a salué les efforts de l'Algérie et son soutien aux causes arabes soulignant que le Parlement arabe a cumulé durant des décennies et de ses positions devant servir de base pour l'évaluation de l'action arabe.

Il a estimé dans ce sens que l'objectif du Parlement arabe était de mettre la diplomatie arabe au service des intérêts arabes et d'établir des relations étroites avec le reste du monde dans l'intérêt de tous.

Algérie Telecom étend son offre du service 4G en mode fixe aux clients résidentiels

Le réseau Internet très haut débit 4G en mode fixe (LTE) d'Algérie Télécom (AT) est désormais accessible aux clients résidentiels, précise AT dans un communiqué diffusé mardi par voie de presse.

Lancé le 29 avril dernier lors d'une conférence de presse animée par le directeur général d'AT, le service 4G LTE sans fil est désormais accessible aux clients résidentiels, après avoir concerné les entreprises puis les cybercafés.

Le service 4G LTE permet d'avoir un accès à l'Internet haut débit au pris de 3500 da comprenant un modem et une carte SIM 4G LTE ainsi qu'un volume de téléchargement

de 5 Giga octets pour une durée de validité d'un mois, précise AT.

Après époussetage de ce volume, le débit sera restreint à 512 KPPS en illimité jusqu'à expiration de la période de validité de l'offre d'accès ou de la recharge, ajoute-on.

Toutefois recharger le compte peut se faire par l'acquisition de cartes pré-payer au niveau des cybercafés ou encore à partir de l'espace de recharge en ligne destiné à cet effet.

Les cartes de recharge disponibles varient de 1 à 10 Go à un prix allant de 1000 à 6500 da par mois, souligne encore AT qui précise que pour le pre-

mière phase de déploiement du réseau 4G LTE, les demandes seront satisfaites selon la couverture et la disponibilité des accès.

Algérie Télécom avait lancé fin avril le premier réseau 4G en mode fixe en Afrique du Nord, ouvert dans un premier temps aux entreprises puis aux cybercafés en août dernier avant de l'étendre aux particuliers aujourd'hui.

Pour AT, la mise en place de la nouvelle technologie LTE s'inscrit dans une dynamique d'investissement visant à «moderniser et développer un réseau national de très haut débit dense, performant et de haute qualité».

Ainsi, son Pdg, Azouaou Mehmel a déclaré en mai que l'entreprise «poursuit ses efforts de développement dans les réseaux de très haut débit sur tout le territoire national».

L'entreprise a décidé d'investir 70 milliards de Da en fonds propres dans le cadre d'un plan d'investissements élaboré pour 2014, a-t-il indiqué.

«Un plan d'investissement en fonds propres d'un montant de 70 milliards de Da a été arrêté pour 2014 destiné à l'assainissement, l'expansion et la mise à niveau de l'ensemble de l'infrastructure d'Algérie Télécom», a-t-il précisé sur les ondes de la Radio algérienne.

DIPLOMATIE

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur du royaume des Pays-Bas



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a reçu, mardi, Antje Willemijn Van Haaften, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du royaume des Pays-Bas, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué, mardi, le ministère des Affaires étrangères, dans un communiqué.